

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE
DU PÉRIGORD

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE
PARAISANT TOUS LES TROIS MOIS

TOME CX - Année 1983

4^e LIVRAISON



PÉRIGUEUX

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ
18, rue du Plantier



IMPRIMERIE JOUCLA
19, rue Lafayette

31 DECEMBRE 1983

SOMMAIRE DE LA 4^e LIVRAISON

Comptes rendus des réunions mensuelles :

Octobre	273
Novembre	275
Décembre	277
Sur cinq lettres chiffrées du prince de Condé (1651) (Général Arnaud de BRIANSON)	280
Le clergé du district d'Excideuil (Robert BOUET)	286
Le capitaine de Solminihac et les « Abattelements » de la rivière Dordogne (Pierre de LA CHAPELLE)	307
Reconstruction religieuse et anticléricalisme rural en Dordogne au lendemain de la Révolution : l'abbé Vienne, curé de Saint-Vincent-de-Cosse (Ralph GIBSON)	319

Varia

Un philanthrope précurseur des lois sociales : Louis Margerin (Jean GOUMET)	338
---	-----

Bibliographie

Deux « Histoires du Périgord » (Alberte SADOUILLET-PERRIN)	343
Liste des membres titulaires décédés en 1983	347
Liste des nouveaux membres titulaires admis en 1983	347
Sommaire du tome CX	350
Errata	355

COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS MENSUELLES

SÉANCE DU MERCREDI 5 OCTOBRE 1983

Présidence du Dr DELLUC, Président

Présents : 45. — Excusés : 4.

NECROLOGIE. — M. le chanoine Léon Bouillon, MM. André Boissarie et Raphaël Pevrat.

FELICITATIONS. — M^{me} Sadouillet-Perrin, grande médaille de la ville de Périgueux; M. Christian Chevillat, lauréat de la Fondation de l'Avenir du Périgord.

REMERCIEMENTS. — M^{lles} Marie-Annick Faure et Colette Mention, M. et M^{me} Jean-Marie Carezza. MM. Daniel Champouillon, Dominique Chariéras, Pierre Foussal de Bélerd, Jean Lambert, Vincent de Reviers et Michel Vergnaud, M^{lle} Christiane Faure et M^{me} Colette Mouranche.

ENTRÉES D'OUVRAGES ET DE DOCUMENTS. — Coupures de presse recueillies par le Dr Delluc, qui offre également la cassette d'une émission sur l'art pariétal réalisée par lui à France-Culture le 23 juin dernier, ainsi qu'une étude de B. et G. Delluc extraite de la revue *Ars praehistorica*, t. I (1982), ayant pour titre : « Les trois figures humaines de la grotte de Saint-Cirq ».

Bayonne et sa région (Bayonne, 1983, Actes du XXXIII^e congrès d'études régionales tenu les 4 et 5 avril 1981 par la Fédération historique du Sud-Ouest); envoi de la Fédération.

Photocopie d'un certificat de dispense de service militaire délivré le 25 février 1813 par le préfet de la Dordogne pour le conscrit Antoine Monteil, de Saint-Laurent-des-Bâtons; don de M. l'abbé Pincos.

Albert Bonthoux, *Historique de l'U.P.M.R.A.C.* (Périgueux, Joucla, 1978); offert par M. Guy Penaud, qui commente cette plaquette illustrée, dédiée à la mémoire du chanoine Louis Dufraisse, et offre également 1984 *Mirage?*, prospectus relatif à l'exposition actuellement visible au Centre culturel de Trélissac.

A. de Brianson, *Essai sur l'histoire de l'Eglise réformée de Montcaret* (s.l., 1983, multigraphié); hommage de l'auteur.

L'Almanach de vos vacances : Périgord (Poitiers, 1983); don des Archives de la Dordogne.

Douze livres sur la préhistoire achetés par la Société.

« Lascaux : visites à guichets fermés », article découpé dans *Le Monde* du 10 septembre 1983 par M. Amoureux.

REVUE DES PÉRIODIQUES REÇUS. — Il faut appeler l'attention sur le n^o 1 (1982) du *Bulletin de liaison et d'information* édité conjointement par l'Association des archéologues d'Aquitaine et la Direction des Antiquités historiques de Bordeaux. Cette nouvelle revue fait le point des recherches archéologiques poursuivies en Aquitaine (pour la Dordogne, fouilles de Coursac, Lussas-et-Nontronneau, lycée Bertran-de-Born et amphithéâtre de Périgueux) et publie une précieuse chronique de bibliographie.

On note aussi dans les *Bulletins et Mémoires de la Société archéologique et historique de la Charente*, n^{os} 2-3 (1983), un article de Gabriel Delage sur les mines

de fer de l'Angoumois oriental du XVII^e au XIX^e siècles. L'auteur y fait de nombreuses allusions au Périgord tout proche (région de Javerlhac, Lussas, Hautefaye), mais ne semble pas connaître la bibliographie périgourdine du sujet.

COMMUNICATIONS. — M. Bélingard rend compte brièvement de notre récente excursion à Lascaux II et à Saint-Léon-sur-Vézère. Il souligne la qualité des présentations qui nous ont été faites par M. et M^{me} Delluc et les techniciens réalisateurs de Lascaux II, et remercie MM. Beauchamps et Becquart pour leurs commentaires à Saint-Léon.

Notre Trésorier signale un motif énigmatique en forme de cœur renversé qu'il a observé à Saint-Pierre-de-Cole, à Villars et à Saint-Martin-de-Fressenqueas. Ces éléments datent du XVII^e siècle mais leur signification reste obscure.

Le D^r Delluc présente à l'aide de diapositives une étude qu'il a effectuée avec M^{me} Delluc sur l'art pariétal archaïque, ce qui nous entraîne jusqu'à Pair-non-Pair en Gironde.

M. le D^r Duverger a retrouvé dans les registres du district de Bergerac plusieurs délibérations concernant le représentant du peuple Pellissier. Ce conventionnel a opéré en Dordogne au début de l'an III. Il s'est occupé de la manufacture d'armes de Bergerac, de la navigabilité du Dropt et d'affaires de sûreté générale. Les autorités locales semblent avoir été fort complaisantes à son égard, et Pellissier ne s'est pas fait faute, notamment en brumaire an III, de se faire attribuer pour sa table du vin saisi dans les maisons d'émigrés.

M. Esclafér de la Rode retrace l'édifiante carrière d'une visitandine de Périgueux, Marie-Madeleine Bardi de Fourtou (1742-1818), qui resta résolument fidèle aux règles de son ordre et mourut supérieure du couvent.

M^{me} Sadouillet-Perrin lance un appel à ceux d'entre nous qui détiendraient des documents sur Léon Bloy et sa famille et leur demande de se faire connaître auprès d'elle, ces informations sont destinées à un correspondant qui prépare une thèse sur l'auteur du *Désespéré*.

Le Secrétaire de séance donne lecture de deux lettres fort émouvantes émanant de Louis-Guilvaume-André Brossard, condamné à mort le 24 germinal an II par le Tribunal révolutionnaire. Cette correspondance nous a été communiquée par notre collègue M. René Larivière, qui a également étudié avec esprit les faux de la Saint-Jean à Terrasson.

M. Claude Lacombe rend compte de la 86^e réunion tenue le 30 septembre par notre commission de recherches. Au chapitre bibliographique, il faut signaler la parution d'un volume du C.N.R.S., *Géographie historique du village et de la maison rurale*, sous la direction du professeur Hignouat, où se trouve un mémoire de Michel Bochaca sur l'habitat rural en Belvésois vers 1350. Différentes présentations ont ensuite été faites : aménagements semi-troglodytiques sous le château de Commarque (Stéphane Lamontagna), site gallo-romain de Coustaty, à Bézenac (Alain Lacaille), fouilles de M. Neau à Fondumaine, commune de Lisle.

Enfin, M. Lacombe commente une ascension en ballon, assez mouvementée, qui eut lieu à Périgueux les 20 et 21 juin 1860, à l'occasion du Concours régional agricole.

ADMISSIONS. — M. José CORREA, 32, chemin de la Monzie, Périgueux; présenté par MM. Millerioux et de Sèze;

M. Louis MOUILLAC, Laspinassat, Bergerac, présenté par M^{me} B. Delluc et Gulchard;

M^{lle} Agnès FLOUREZ, 75, rue Blaise-Pascal, Périgueux; présentée par MM. l'abbé Beaupuy et Bertrand Flourez;

M^{lle} Annick VACHER, Agonac; présentée par M. et M^{me} Roussel;

sont élus membres titulaires de la Société historique et archéologique du Périgord.

Le Secrétaire adjoint,

M. SOUBEYRAN

Le Président,

G. DELLUC.

SÉANCE DU MERCREDI 2 NOVEMBRE 1983

Présidence du Dr DELLUC, Président.

Présents : 42. — Excusés : 4.

FÉLICITATIONS. — M. et M^{me} Gilles Delluc, médaille Henri Brault, en bronze, offerte par les préhistoriens espagnols.

ENTRÉES D'OUVRAGES ET DE DOCUMENTS. — « D'Alsace en Périgord », extr. du n° 2 (décembre 1939) de la revue *Notre métier* : « Les poupées, reines de trois jours, à Drouot », extr. du *Figaro Magazine* du 8 octobre 1983; image de la « dame de blé », et article de Jean Grandmougin, « Lascaux, préhistoire d'avant-garde », ces deux coupures provenant de *Valeurs actuelles*, août et septembre 1983. L'ensemble du dossier est offert par M. Pierre Aublant, qui donne également la n° 257 (août 1983) du *Spectacle du Monde-Réalités*, où se trouvent deux bons articles d'Eric Deschodt, « Montaigne l'universel », et de Dominique Leglu, « L'archéologie aérienne ».

Trait d'union, bulletin n° 2 (septembre 1983) de l'Association des œuvres sociales du personnel du Centre hospitalier de Périgueux; don du Dr Delluc, qui y signale le début d'un essai historique sur l'hôpital de Périgueux.

Hubert Freyssingeas, *Historique du 18^e Régiment de chasseurs à cheval, 1939-1945 (2^e partie)* (Paris, 1983); offert par l'auteur, qui rappelle que cette unité a été en partie formée avec les groupes Bernard, Loiseau et Mâderic appartenant aux maquis de la Dordogne.

Gastronomie et vins de Bergerac en Périgord. Guide n° 1 (Bergerac, Conseil Interprofessionnel des vins de la région de Bergerac, s.d.); don de M. Guy Penaud, qui offre également une carte postale avec flamme représentant l'abbaye de Chancelade.

Ombres et lumières, recueil de 128 vues anciennes (cartes postales) du Bugue (Le Bugue, impr. Mallemauche, 1983); don de l'éditeur, M. P.-L. Bertrand.

Claude Lacombe, *Sur une tentative d'installation d'une paterie de grès à Bergerac au début du XIX^e siècle*, extr. de notre « Bulletin » de 1983; hommage de l'auteur.

REVUE DES PÉRIODIQUES REÇUS. — On note dans les publications de l'Institut de France, n° 5 (1983), *Discours... pour la réception de M. Michel David-Wailly...* à l'Académie des Beaux-Arts, le texte du discours prononcé par M. Guillaume Gillet, qui fait une allusion inattendue à l'incendie du château d'Hautefort en 1968.

Le n° 4 des *Chroniques nontronnaises* (1983) contient d'intéressants mémoires sur la vie municipale à Javerlhac de 1837 à 1891 (M^{mes} Bontemps et Martial), les dévotions et superstitions en Nontronnais (M^{me} Odette Plazer), l'hôpital de Nontron de 1802 à 1952 (l'abbé Bouet), la vie politique à Nontron de 1789 à 1815 (M^{lle} Massevy) et les routes et chemins du Nontronnais (M^{me} Thibaud).

COMMUNICATIONS. — M. le Président donne lecture d'un passage de *Ma part de vérité : de la rupture à l'unité* (Paris, Fayard), œuvre de M. François Mitterrand qui fait allusion à ses souvenirs de jeunesse dans la région d'Aubeterre et de Ribérac.

L'Association des archéologues d'Aquitaine annonce pour les 9 et 10 juin 1984 un colloque qui se tiendra à Bergerac sur le problème des puits et fosses du Sud-Ouest de la France.

Le Secrétaire général a retrouvé aux Archives départementales une série de baux à ferme portant sur les truffières communales de Saint-Aubin-de-Nabirat. Ces locations peu banales, décidées en août 1873 par le conseil municipal, ont été reconduites jusqu'en 1908 à intervalles irréguliers. M. Becquart donne lecture, à titre d'exemple, du bail passé en 1877 pour l'espace de cinq ans et pour le prix annuel de 20 F. Le preneur

avait le droit d'empêcher quiconque de rechercher les truffes dans les lieux concédés et même de poursuivre les délinquants

M. Dominique Audrerie, qui a participé avec M. Mouillac à une réunion récemment organisée au C.P.I.E. de Sireuil sur l'inventaire des richesses d'art, rappelle l'origine de cette institution qui poursuit un double but : recenser et mémoriser. Il est évident que notre compagnie a un rôle à jouer dans cet effort de recherche et de publicité.

M. Besset fait part à l'assemblée des excursions archéologiques qu'il vient de suivre dans le Morbihan. Il a notamment visité Vannes, l'église de Malestroit, les châteaux de Rohan et Josselin, ainsi que la citadelle de Port-Louis, face à Lorient.

M. Marcel Secondat retrace l'histoire de la manufacture d'armes de Bergerac d'après les travaux de Labrousse et le *Calendrier* de la Dordogne. Créé en septembre 1793, cet établissement fut construit à grands frais sur les ordres de Lakanal, mais disparut très rapidement dès thermidor an V.

M. et M^{me} Delluc poursuivent leur présentation, à l'aide de diapositives, des sites d'art pariétal de la période archaïque. Ils commentent successivement la Croze-à-Contran et les abris de Tayac, la grotte de la Sudrie à Villac, la grotte de la Grèze, le grand abri de Laugerie-Haute, les grottes du Roc et de la Calavie, ainsi que la fameuse Vénus de Laussel. Sur une question posée par le Père Pommarède, M^{me} Delluc expose au tableau la chronologie sommaire qui permet à l'assistance de mieux situer dans le temps les vestiges proposés.

M. Alain Lacaille présente un mémoire qu'il a rédigé sur le site de Coustaty, communes de Bézenac et Saint-Vincent-de-Cosse. Il commente les mosaïques, éléments d'architecture et fragments de céramique qui ont été retrouvés depuis 1817. Ce travail sera publié dans notre *Bulletin*.

M. Philippe Boiry, prince d'Araucania, nous a fait parvenir une communication sur l'origine familiale de la maison de Tounens, qui pourrait avoir eu ses racines en Bordelais. Nous avons reçu d'autre part, de M. Yan Laborie un article pour notre *Bulletin* sur trois sépultures médiévales découvertes en 1980 près de l'église d'Urval.

M. Claude Lacombe annonce la découverte à Bertrix-Burée, par M. Alain Egron, la 1^{re} septembre dernier, d'un cluzeau au lieu-dit la Pouyatte. Il rend également compte de la 87^e réunion de la commission de recherche, tenue le 28 octobre, où fut évoquée une importante exposition sur le Moyen Age, « Des Burgondes à Bayard », présentée à Annecy l'été dernier. Au cours de la même séance, M. Carrère commenta le fort troglodytique d'Argentine, à la Rochebeaucourt, ainsi qu'un cluzeau de la vallée du Boulou, non loin de Bourdailles.

ADMISSIONS. — M. Jean-Luc SAINT-JOUAN, le Guel, Prignonrieux; présenté par MM. Lacombe et Mouillac;

M^{me} Edith BORDAS, Maison de retraite, la Tour-B'anche; présentée par MM. Bélingard et Varailhon;

M^{me} Thérèse RONTOT, 11, boulevard Lakanal, Périgueux; présentée par MM. Duverger et Rougier;

M. Serge DELCEL, 4, rue de la Grande-Ceinture, Argenteuil (Val-d'Oise); présenté par MM. Chassaing et Mouillac;

M. Jean LAVIT, Champagnou, Villetouroux; présenté par MM. Audrerie et Manhès;

M. Henri FILLIOL, 4, avenue d'Aquitaine, Périgueux; présenté par MM. Bélingard et Delluc;

M. Olivier CHOPPIN de JANVRY, Grange d'amière, La Cassagne; présenté par les mêmes;

sont élus membres titulaires de la Société historique et archéologique du Périgord.

Le Secrétaire général,

N. BECQUART,

Le Président,

G. DELLUC

SEANCE DU MERCREDI 7 DÉCEMBRE 1983

Présidence du D^r DELLUC, Président.

Présents : 45. — Excusés : 3.

NECROLOGIE. — M. Angély-Syvalain Bierne, M^{me} R. Forestier.REMERCIEMENTS. — MM. José Correa et Serge Dalcel, M^{me} Thérèse Ronot, M^{lle} Annick Vacher.

FÉLICITATIONS. — M. Pierre Pommarède, médaille d'argent « Prestige de Périgueux »; M. Jean Monestier, élu à l'Académie internationale d'Histoire de Buenos-Aires.

ENTREES D'OUVRAGES ET DE DOCUMENTS. — Jacques-Louis Lachaud, *Mussidan en Périgord, terre d'histoire et d'épopée* (Périgueux, Fanlac, 1976); hommage de l'auteur.Cinq ouvrages offerts par les éditions Pierre Fanlac : Georges Marbeck, *Cent documents autour du drame de Hautefaye* (1983); Jean Rebière, *La trufie du Périgord* (1967); Jean-Louis Galet, *Connaissance de Périgueux* (1982); Pierre Miremont et Jean Monestier, *La littérature d'oc des troubadours aux félibres* (1983); J. Vouye et collaborateurs, *Lascaux en Périgord noir* (1982).15 n^{os} de *Spéleo-Dordogne*, offerts par le Spéleo-Club de Périgueux.Sept ouvrages achetés par la Société : Micheline Finas, *Vive Dieu, Templiers !* (Paris, Magnard, 1978); Daniel Barzeix, René Pautal et Jacques Serbat, *Révoltes populaires en Occitanie, Moyen Age et Ancien Régime* (Treignac, les Monédières, 1982); Jacques Gardelles, *Les châteaux du Moyen Age dans la France du Sud-Ouest...* (Genève, Droz, 1972); Pierre Miremont, *Glossari del Perigord negre* (Rodez, Carrère, 1974); Marcel Fournier, *Mon premier livre d'oc...* (Périgueux, le Bournat, 1972); Michel Baris, *Langue d'oïl contre langue d'oc* (Lyon, Federop, 1978); Pierre Bertrand, *Le hasard et les mots* (Paris, la Pensée universelle, 1976).Roger Ténèze, *Le plus grand poète limousin depuis les troubadours : Albert Pestour...* (Tulle et Périgueux, Lemouzi et le Bournat, 1983); offert par le Bournat.Coupures de presse recueillies par MM. Delluc et Penaud; on y remarque plus particulièrement deux articles de *Sud-Ouest* relatifs à la chapelle de Belpech, près Beaumont et au tournage d'un film sur le crime d'Hautefaye (30 novembre et 5 décembre 1983), ainsi qu'un texte paru dans *La Dordogne Libre* du 4 novembre sur les « découvertes » archéologiques de Belvès.Photocopie d'une affiche électorale non datée, invitant à voter pour Charles Mary (vers 1936); don du D^r Delluc.Michel Sireix, Jean-Paul Noldin et collaborateurs, *Les monnaies de Moullets-et-Villemartin (Gironde)...*, extr. de la revue *Gallia*, t. 41-1 (1983); hommage de notre collègue M. Noldin. Ce trésor, découvert sur le site celtique de Lacoste, non loin de Castillon, contient notamment quelques monnaies pétrocores.Christian Chevillot, *Résultats d'une coupe dans l'aggr septentrional du camp de César à la Curade, commune de Coufounieix-Chamiers*, extr. du *Deuxième âge du Fer en Auvergne et en Forez...* (Université de Sheffield et Centre d'Etudes foreziennes de Saint-Etienne, 1983); hommage de l'auteur.N^o spécial d'*Historia*, octobre 1983, consacré aux enfants célèbres; don de M. Guy Penaud, qui a noté dans ce périodique un article de Pierre de Sermoise sur les origines de Jeanne d'Arc, reprenant l'hypothèse lancée par Pierre Caze, sous-préfet de Bergerac, et un mémoire de Guillemette de Kerbrat sur la contraception dans l'histoire (cet auteur cite Brantôme et les *Dames galantes*).

COMMUNICATIONS. — M. le Président annonce une série d'émissions à T.F. 1 sur

l'art paléolithique, cependant que M. Mouillac rend compte d'une séance de stage de formation au pré-inventaire des richesses d'art, qui a eu lieu le 3 décembre au C.P.I.E. de Sireuil.

M. André Labatut, professeur d'anglais à Bergerac, a mené une enquête sur une prétendue rue Saint-Front qui aurait existé à Philadelphie (voir notre *Bulletin* de 1980, p. 11, question posée par M. Soubeyran). Renseignements pris auprès du directeur des Archives de l'Université de Pennsylvanie, M. Dallett, il s'agit tout bonnement d'une confusion orthographique, née d'une mauvaise lecture. Il y a bien une « Front street », ainsi dénommée parce qu'elle longe la rivière Delaware et qu'on l'écrit en abrégé « Front st. » à la manière anglo-saxonne, mais elle n'a évidemment aucun lien avec l'évangéliste du Périgord.

M. Becquart a eu l'occasion d'utiliser un livre peu connu de Vincent Fournier-Verneuil, *Curiosité et indiscretion* (Paris, 1824). Cet ouvrage fourmille d'anecdotes savoureuses et de portraits pittoresques touchant de près au Périgord; il doit être cependant lu avec précaution, car l'auteur, natif de Brantôme, semble avoir beaucoup inventé pour enjoliver ses propos. On peut voir sur ce curieux personnage, qui fut condamné en 1826 pour outrage à la morale publique par la voie du livre, un article de Robert Villepelet dans notre *Bulletin* de 1923, t. I, p. 278.

M^{me} Sadouillet-Perrin s'est intéressée aux Icarliens de Périgueux, disciples d'Etienne Cabet. Ce petit groupe d'utopistes, formé en 1847, était animé par Pépin, qui était miroitier, rue Taillefer. Ils furent une vingtaine à s'expatrier en Amérique en octobre 1848, mais leur séjour tourna vite à la désillusion et à l'échec. Ce mouvement peu connu a été signalé par Rocal; il fait actuellement l'objet, ajoute M. Becquart, d'une étude détaillée de M. Jacques Crouzy.

M. Jacques Lagrange évoque l'échafaudage actuellement visible de la maison Tenant à Périgueux, dite aussi maison Franconi, ou maison du Pâtissier. L'édifice a été longtemps habité par les Lajugie de la Chapelle, et sa restauration devrait intervenir en 1984.

M. Claude Lacombe rend compte de la 88^e réunion de la commission de recherche, qui s'est tenue au siège le 25 novembre. Différentes communications y ont été faites : pigeonnier de Quinsac et château de la Gaubertie (M. Russac); grands sites proto-historiques du Périgord (M. Chevillot); productions du potier Chevalier et moule de faux-monnayeur à Salignac (M. Lacombe); cuveau de la Barde à Lusignac et pierre à cupule de Festalemps (M. Lavaud).

M. Lacombe commente quelques diapositives sur l'exposition « Des Burgondes à Bayard », qui s'est tenue à Annecy l'été dernier. Il montre également des images de l'Alpe d'Huez, où des fouilles ont lieu sur l'emplacement d'un village minier médiéval.

M. Guy Penaud annonce que M. Henri Brives, collectionneur bien connu et maire de Saint-Pardoux-la-Rivière, est en train d'effectuer le recensement complet de toutes les cartes postales concernant le Périgord parues de 1898 à 1920. Ce travail sera sans doute d'un considérable intérêt. Notre collègue fait également circuler deux albums de bandes dessinées qui viennent de paraître : l'un raconte la bataille de Camarone où s'illustra le caporal Maine (collection Western, chez Dargaud), l'autre dû à Jean-Louis Pesch, a pour titre *Pas d'Armagnacs pour Bec-en-Fer* et se situe en Périgord (édition Fleurus). Enfin, la Dr Delluc signale, avec projection à l'appui, une étonnante ressemblance, malgré des proportions différentes, entre la porte de l'Horloge du Louvre et la façade de la Préfecture de la Dordogne construite par Bouillon. Il serait intéressant de rechercher si les mêmes analogies se retrouvent dans d'autres préfectures édifiées au Second Empire.

ADMISSIONS. — M^{me} Gilberte PEROTIN-DUMON, 47, rue Paul-Bert, Périgueux; présentée par M. Becquart et M^{me} Duhamel;

M^{lle} Catherine MAZIERE, 5, rue Anatole-France, Mussidan; présentée par MM Gleizon et Lacaille;

M. le D^r Bernard FAYE, 72, cours Saint-Georges, Périgueux; présenté par M. et M^{me} Fellonneau;

M. José Antonio FALCAO, 92, avenue Nuno Alvares Pereira, Santiago do Cacem (Portugal); présenté par MM. Becquart et Delluc;

M. le D^r Gilbert FAESSEL, Bauzens, Ajat; présenté par M^{lle} Dupuy et M. l'abbé Jourdes;

M. le D^r C. CHATONET, Fouleix; présenté par MM. Audrerje et Du Chazaud;

M. Michel ARVEILLER, 1, rue Gabriel-Péri, Viroflay (Yvelines); présenté par M. le vicaire général Briquet et M^{me} Sadouillet-Perrin;

sont élus membres titulaires de la Société historique et archéologique du Périgord.

Le Secrétaire général,

N. BECQUART.

Le Président,

G. DELLUC



Sur cinq lettres chiffrées du prince de Condé (1651)

Le dossier 2 E 1841/18 des Archives de la Dordogne renferme cinq lettres chiffrées adressées par le prince de Condé, encore à Paris, à son principal agent à Bordeaux, Armand du Lau du Chambon, à l'époque où il préparait la levée en armes de la Guyenne (août et septembre 1651). Bien que le contenu de ces lettres — après décryptement — ne concerne pas uniquement le Périgord, il nous a semblé cependant justifié d'en rendre compte dans le *Bulletin* de notre Société pour deux raisons. D'abord, la Fronde des Princes s'étendit sur l'ensemble du Périgord, Périgueux étant la dernière ville « frondeuse » à se rendre aux armées royales; les opérations militaires furent très actives autour de Bergerac, ainsi que le montre, s'il en était besoin, le « traité de sauvegarde » de nos archives familiales qui figure en annexe. Ensuite, le principal artisan de la préparation de la Fronde en Guyenne, Armand du Lau, était Périgourdin, appartenant à une branche collatérale des du Lau d'Allemands. Nous donnons sur lui, également en annexe, une courte notice biographique.

Intéressantes sur le plan de l'histoire régionale, ces lettres le sont aussi du point de vue cryptologique, le chiffre utilisé étant un « nomenclateur » complexe non encore connu à ce jour.

Le « fait » historique

Bien que n'ayant pas participé à la Fronde du Parlement (1648-1650), Condé avait été emprisonné en 1650 par ordre de la reine régente, Anne d'Autriche, « pleine de méfiance envers lui ». Libéré au début de l'année 1651 et nommé gouverneur de la Guyenne par Mazarin, qui cherchait ainsi à se l'attacher, Condé ne tarda pas à se rapprocher de Gaston d'Orléans et de Gondy, cardinal de Retz, chefs des Frondeurs. Quoiqu'encore hésitant, il n'en prépara pas moins activement la « levée en armes » de la Guyenne, « non contre le roi », mais contre Mazarin lui-même et chargea, dans ce but, son « représentant » en Guyenne, Armand du Lau du Chambon, de lever des troupes et de réunir des partisans. Les cinq lettres chiffrées, dont

nous allons analyser le contenu, constituent les ordres et directives donnés par Condé à du Lau. Dans la première de ces lettres, datée des 5 et 6 août 1651, du Lau est requis de maintenir l'union et la confiance entre Condé et ses partisans en minimisant, notamment, une tentative de rapprochement effectuée par Condé auprès de la reine régente. Du Lau doit surtout rechercher l'alliance d'un personnage important, désigné en chiffre sous le binaire 96, et qui peut être soit le comte de Maure, grand sénéchal de Guyenne, soit, plus probablement, le comte du Dognon, gouverneur de l'Aunis.

La lettre du 13 août est plus précise. Condé, encore hésitant, prescrit à son correspondant de maintenir en haleine ses affiliés : le duc de Richelieu, La Force, Castelnau, Bourdeille, Rivière, ainsi que de transmettre ses ordres au chevalier de Todias — il s'agit du gouverneur de Fronsac — et à un autre personnage important — désigné par le binaire 97 — qui est très certainement le conseiller Laisné, créature de Condé.

La lettre du 17 août est la plus importante. Condé s'y engage assez imprudemment en recommandant à Laisné, par le truchement de du Lau, « de mesnager les affaires d'Espagne » — alors en guerre contre la France — « et de s'assurer que les vaisseaux ne s'en aillent » ; il s'agit, en fait, de la flotte de l'amiral d'Espagne, Vatteville, au large de Talmont et à qui Laisné va livrer le port et la place du Bourg. Du Lau doit agir avec la plus grande discrétion, n'écrire qu'en chiffre, se mêler d'un certain sieur de Cœurhay. Un dernier paragraphe, ajouté juste avant l'envoi de la lettre, laisse entendre que Condé a pris sa décision de prendre les armes, à la suite d'une attaque directe de la reine régente à son encontre « devant les Grands du royaume et le Parlement » : du Lau doit tout préparer pour son arrivée en Guyenne, s'opposer au renforcement de la garnison de Puymirol, presser les affaires de Libourne, s'assurer des registres de la Cour des Aides.

La lettre des 25 et 27 août confirme la précédente. Du Lau est pressé de prendre les dernières dispositions : veiller à l'armement des frégates, réunir des vivres et tout spécialement « raccommode M. du Dognon avec le Parlement », tout en se mêlant de certains conseillers, M. de Guyonnet en particulier.

Enfin, la lettre des 3 et 4 septembre constitue un ordre préparatoire « à prendre les armes à Bordeaux ». Du Lau est chaudement félicité de sa réussite auprès de « 96 » — il s'agit

de la conclusion d'un pacte d'alliance, négocié par du Lau, par lequel du Dognon s'engage à soutenir Condé et à lui livrer la place de Barbezieux. Du Lau s'est aussi entremis avec succès auprès de M. Dafis, président du Parlement de Bordeaux, et du conseiller de la Roche.

Peu de temps après, le 20 septembre, Condé arrive en Guyenne; du Lau va prendre les fonctions de gouverneur de Saintes.

Le « fail » cryptologique.

Sans avoir l'intention de dresser ici un historique de la cryptologie, rappelons que le premier système de chiffrement connu date du IV^e siècle avant notre ère (disque d'Aeneas le Tacticien). Plus près de nous, César utilise un alphabet de substitution, en décalant de trois rangs l'alphabet normal. Dès le XIV^e siècle, des « chiffreurs » italiens imaginent de remplacer par des signes convenus non seulement les lettres claires, mais aussi des syllabes, des substantifs et des noms propres : c'est l'ébauche des « nomenclateurs » dont nous voyons l'aboutissement dans le chiffre de Condé de 1651.

Ce chiffre est un nomenclateur complexe quoiqu'encore semi-ordonné, composé d'un alphabet de chiffrement comportant plusieurs représentations pour chaque lettre claire, afin de rendre plus difficile le décryptement, et de cinq séries de binaires (groupes de deux chiffres). Elles correspondent : les trois premières à des syllabes, des mots vides (conjonctions, prépositions...), et à quelques adjectifs; la quatrième à des substantifs; la cinquième à des noms propres (villes, personnages).

Ce nomenclateur pouvait comporter 500 représentations; 160 d'entre elles sont effectivement utilisées dans les cinq lettres ci-dessus analysées. Bien entendu, certaines correspondances clair-chiffré sont encore aléatoires — les noms propres, notamment.

Ce chiffre, que nous croyons encore inconnu, annonce les véritables Codes de chiffrement imaginés, peu après, par Antoine Rossignol (1590-1673) et ses successeurs, utilisés par les armées et la diplomatie de Louis XIV à partir de 1691.

Il semble que Condé ait eu raison de prôner la discrétion ! Il est, en effet, plausible de penser que ses lettres, décryptées

ANNEXE I

*Sauvegarde pour le seigneur de Perrou*¹.

Le prince de Conty, prince du sang, pair de France, gouverneur et lieutenant-général pour le roy en Champaigne,

Nous deffendons très expressément à tous chefs, capitaines et conducteurs de gens de guerre, tant de pié que de cheval, qui sont sous le commandement de Mr. le prince nostre frère de loger, prendre, fourrager, ny enlever aucuns biens, vivres, autres choses généralement quelconques dans la maison noble de Perrou appartenant au seigneur de Perrou à peine aux cavaliers, soldats de punition exemplaire et aux officiers d'en répondre en leur nom, à la charge que ledit seigneur de Perrou ne se meslera d'aucune chose contre nostre service.

Faict à Bordeaux, le 14 novembre 1652.

(Signé) A. de Bourbon (et plus loin) Rayneau.

ANNEXE II

Notice biographique sur Armand du Lau du Chambon.

Armand du Lau, seigneur du Chambon², membre collatéral de la famille périgourdine des du Lau d'Allemaus, naquit en 1622 ou 1623, il était fils aîné de Henry du Lau, baron de Chamniers et de Jeanne de Mirambeau.

Nous connaissons ses états de service entre 1639 et 1652 : capitaine au régiment de Saintonge-Infanterie en 1639, premier capitaine au régiment de Pons-Infanterie en 1643, lieutenant-colonel du régiment de Saintonge en 1647, il est « sergent de bataille » et commande pour le roi en Catalogne les places de Balaguer et d'Ayer.

Il s'attache au parti du prince de Condé qui le charge, au début de l'année 1651, de préparer le soulèvement de la Guyenne en levant des troupes et en recrutant des partisans. Il est

1. Fief de la juridiction de Moncuq, paroisse de Rouillac (au). Gageac-et-Rouillac). — Le libellé de la sauvegarde tend à faire croire que le prince de Condé commandait encore en Périgord. En fait, les troupes frondeuses étaient sous le commandement du prince de Conti. Condé avait quitté la Guyenne à Pâques 1652 (la bataille de Bléneau est d'avril 1652 et celle du faubourg Saint-Antoine de juillet 1652).

2. Il existe au moins trois lieux-dits « le Chambon » dans le Nord du Périgord : un à l'Ouest de Brantôme, sur la Dronne, deux à l'Ouest de Périgueux, sur l'Isle aux environs de Chamniers. Le toponyme viendrait du celte et signifierait « courbe de rivière ».

successivement promu par Condé mestre de camp d'un régiment de 20 compagnies, le 25 septembre 1651, maréchal de camp le 25 octobre de la même année, enfin, gouverneur de Saintes le 25 novembre suivant.

Héritier de son père en 1654, il se marie en 1655 et meurt entre 1684 et 1696. Sa fille aînée, Suzanne, épouse son propre cousin, Armand du Lau marquis d'Allemans, chef de nom et d'armes de cette ancienne famille originaire du Béarn, passée au XV^e siècle en Périgord, où elle subsiste encore de nos jours.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- GUINODIE (Raymond). *Histoire de Libourne....*, 2^e éd., Libourne, 1876, t. I, p. 220-238.
BOUTRUCHE (Robert). *Bordeaux de 1453 à 1715*, dans « Histoire de Bordeaux », Bordeaux, 1966, p. 339-343.
-

Le clergé du district d'Excideuil

Selon la méthode utilisée pour le district de Nontron, c'est à partir des notices biographiques de 206 ecclésiastiques de ce district d'Excideuil que les tableaux suivants ont pu être établis.

I. SITUATION INITIALE : 1789-1790.

1) Les curés.

Participation à l'assemblée du 16-3-1789

Sénéchaussées	Paroisses	I	II	III	IV
Limoges	18	5	13	—	—
Périgueux	55	15	39	1	—
Tulle	4	1	1	—	2
Totaux	77	21	53	1	2

On compte un curé par paroisse. L'assemblée préparatoire aux Etats généraux eut lieu le même jour (16-3-1789) au siège des sénéchaussées.

Colonne I : nombre de curés présents personnellement à l'assemblée.

Colonne II : nombre de curés qui se sont fait représenter.

Colonne III : nombre de curés absents (ni présents, ni représentés).

Colonne IV : nombre de curés dont on ne peut dire avec certitude s'ils étaient présents ou absents à cette assemblée.

2) Les vicaires.

Au nombre de 31, dont 3 sont présents à l'assemblée de Périgueux, non en leur nom personnel (ils n'avaient pas de voix), mais comme représentant leur curé ou d'autres curés.

3) Les réguliers.

Comprenant les religieux conventuels, mais aussi les abbés commendataires, les membres de chapitres et les prieurs non curés.

« Maisons »	Ordres	I	II	Sénéch.	III	IV	V
Abbaye de Dalon	Bernardin	1	4	Tulle		1	
Cordeliers d'Excideuil	Franciscain		6	Périgueux			1
Chapitre d'Hautefort	Chapelain		3	»	(1 ?)	1	
Récollets de Thiviers	Franciscain		3	»			1
Abbaye de Tourtoirac	Saint-Benoît	1		»		1	
Chapitre de St-Jean-de-Côle	Génovéfain		1	»	1		
Prieurs	?	3		»			3
TOTAUX (7 « maisons »)		5	17		1	3	5

Colonne I : abbés commendataires et prieurs non résidant.

Colonne II : religieux présents dans le district en 1789-1790.

Participation à l'assemblée du 16-3-1789 :

Colonne III : membre de la communauté la représentant à l'assemblée.

Colonne IV : communauté représentée par un tiers.

Colonne V : communauté non représentée à l'assemblée.

N. B. — Trois autres génovéfains de Saint-Jean-de-Côle, qui sont dans le ministère paroissial, ont à ce titre été comptés avec les séculiers du district.

4) Les retraits.

Comprenant les curés ayant résigné, les retraits séculiers et réguliers résidant dans le district.

Au début 1789 il y a 7 séculiers et 3 réguliers. Avant le serment, 3 curés ont résigné. En tout pour la période 1789-1790 : 13 retraits.

5) Morts ou disparus en 1789-1790.

morts				
	certain	probables	disparus	Total
curés	3	1	1	5
vicaire	1			1
retraits	2			2

II. LES TRAITEMENTS : 1790-1791.

1) *Les curés.*

- Effectifs : toujours 77, mais 6 morts ou résignants et 1 disparu ont été légitimement remplacés.
- Selon leurs revenus déclarés de 1790, ils vont avoir :

Un excédent	Un complément	?	Total
30	36	11	77

- A partir de 1791, ils vont recevoir, ou selon leur population, ou d'après leurs 14 dernières années :

1.200 livres	1.500 livres	(variables)
33	16	28

2) *Les vicaires.*

Toujours au nombre de 31, ayant tous le même traitement de 700 l.

3) *Les réguliers.*

- Tous les religieux du district semblent bien avoir exprimé le désir « de sortir de leur communauté pour jouir de leur pension ».
- Pensions annuelles (compris abbés et prieurs non résidant) :

400	650	700	800	900	1.000	1.210	?	Total
2	1	2	3	3	2	1	8	22

4) *Les retraités.*

- Au moment de la fixation des pensions, 3 sont morts ou disparus, il reste donc 10 retraités qui bénéficient des pensions annuelles suivantes :

600	800	900	1.350	3.000	?	Total
2	1	4	1	1	1	10

III. LA RUPTURE :

Le serment à la Constitution civile du clergé. 1790-1791.

A) *Le clergé du district.*

1) *Les curés et vicaires.*

- Effectifs : les curés sont toujours au nombre de 77, mais les vicaires, deux étant devenus curés et un étant mort, restent au nombre de 28.
- Comportements en face du serment à la Constitution civile du clergé :

	Assermentés	Réfractaires	Rétractés	?	Total
curés	41	26	9	1	77
vicaires	8	17	—	3	28
Totaux	49	43	9	4	105

N. B. — Par la suite réfractaires et rétractés seront mis dans la même catégorie des réfractaires.

2) *Les religieux et retraits.*

Ni les uns ni les autres n'étaient soumis à ce serment. Cependant on les a également classés en assermentés et réfractaires selon leur comportement général au long de la Révolution.

Certains ont dû même prêter serment en prenant un poste et tous ont dû prêter les autres serments, en particulier celui de « liberté-égalité » et celui de « haine à la royauté ».

- Effectifs : Le nombre des religieux reste inchangé : 22. Celui des retraits, un ayant quitté le district, est ramené à 9.
- Comportements :

	Assermentés	Réfractaires	?	Total
religieux	10	4	8	22
retraités	7	2	—	9

B) Le clergé « étranger » au district.

« Etranger » signifie tout clerc (religieux ou séculier) qui n'étant pas domicilié dans le district en 1789, y vient à partir de 1790 et durant toute la période révolutionnaire (de 1790 à 1800).

Les deux tableaux suivants comprennent la totalité de ces « étrangers ».

1) Clergé séculier.

— Venus dans le district en

1790	1791	1792	1793	II	III	IV	VI	VII - IX	Total
3	14	12	10	4	4	2	1	3	53

— Comportements :

Assermentés	Réfractaires	Total
34	19	53

2) Clergé régulier.

— Venus dans le district en

1791	1792	1793	II	IV	V	?	Total
4	6	2	1	1	1	1	16

Ordres	Assermentés	Réfractaires	?	Totaux
« abbé »			1	1
Bernardins	3			3
Chanoines St-Augustin	1	1		2
Cordeliers	1			1
Dominicains	3			3
Grandmontains		1		1
Hermite	1			1
Récollets	3	1		4
Totaux	12	3	1	16

Conclusion : En ajoutant les serments incertains (?) aux certains et les rétractés aux réfractaires, nous avons pour l'ensemble du district :

Assermentés	Réfractaires	Total
126	80	206

IV. L'EGLISE CONSTITUTIONNELLE.

A) Le clergé paroissial.

1) Curés élus pour remplacer les réfractaires.

Principales élections à Excideuil : les 10-6-1791, 13-9-1791 et 25-8-1793.

Ces curés ont été choisis dans :

— Clergé du district (celui de 1790) :

	1791	1792	1793
curés	2	—	—
vicaire	5	—	—
religieux	1	2	—
retraités	—	—	1

— Etrangers :

séculiers	7	4	7
réguliers	1	1	—
Totaux	16	7	8

Evidemment ces 31 prêtres sont assermentés.

- 2) Les nouveaux ordonnés par des évêques intrus, en particulier par Pontard. Venus après 1790, ils sont tous « étrangers ». Ordonnés par Pontard :

	1791	1792	Totaux
certain	3	1	4
probables (ou par un autre)	8	—	8
	11	1	12

- 3) Curés et vicaires (N. B. : c. = curé; v. = vicaire).

Clergé du district	1791		1792		1793		II à IX
	c.	v.	c.	v.	c.	v.	« culte »
Assermentés : curés	42	—	38	—	37	—	12
vicaires	—	7	6	—	6	—	5
religieux	1	1	2	2	4	1	3
retraités	—	—	—	—	1	—	1
Réfractaires : curés	33	—	17	—	—	—	—
vicaires	—	16	—	8	—	—	—
Etrangers :							
Assermentés : séculiers	5	5	12	4	19	1	12
réguliers	1	—	2	—	2	—	3
Réfractaires : séculiers	1	5	1	3	—	1	—
réguliers	—	—	—	1	—	1	—
TOTAUX généraux	83	34	78	18	69	4	36

Remarques :

- 1) Tous les prêtres qui ont exercé comme curés ou vicaires sont comptés dans ce tableau, même s'ils ne l'ont fait qu'une partie de l'année (d'où, par exemple, 83 curés pour 77 cures).
- 2) La présence des réfractaires était provisoire « jusqu'à leur remplacement ». La plupart de ceux-ci avaient cessé leurs fonctions, du moins officiellement, à la fin du deuxième trimestre 1792.
- 3) L'exercice du culte de l'an II à l'an IX est très difficile à

préciser. Ne sont comptés que les prêtres dont il est fait mention explicite : « a exercé le culte », mais beaucoup n'ayant pas cette mention, restés sur leurs paroisses pendant toute la Révolution (comme pensionnés, par exemple), ont sûrement aussi exercé le culte pendant cette période.

4) Les abdications.

Le district d'Excideuil ne possède pas de registre d'abdications. Celles dont nous avons relevé la mention explicite dans le tableau ci-dessous ne représentent sans doute qu'une partie de toutes les « abdications, déprêtrisations, cessations de fonctions » qui semblent avoir été le fait de la majorité des constitutionnels, témoin cette déclaration du Comité d'Excideuil à Lakanal le 30 floréal II : « tous les prêtres du district ont renoncé à leurs fonctions » (citée par LABROUE, *La mission de Lakanal...*, p. 144).

An II :	Vend.	Brum.	Frim.	Niv.	Pluv.	Vent.	Germ.	Flor.	Prair.	TOTAL
	1	2	3	4	3	3	4	1	1	22

B) Les pensionnés.

Sont exclus de cette catégorie, les prêtres exerçant pendant la période où ils ont eu un ministère de curé ou de vicaire; ils ont été alors payés à ce dernier titre.

	1791	1792	1793	II-VI	VI-IX
Clergé du district :					
— séculiers	6	5	5	1	4
— réguliers	13	4	2	—	3
Etrangers :					
— séculiers	—	—	—	3	14
— réguliers	2	2	2	7	5

C) Les autres serments.

Parmi les autres serments demandés aux prêtres, en plus du serment à la Constitution civile, nous ne retenons que le serment « liberté-égalité » (SL) en 1792 (colonne I) et celui de « haine à la royauté » (SH) en l'an VI (colonne II). Nous ajou-

tons ceux dont il est dit qu'ils ont « prêté tous les serments » (TSS) (colonne III).

	I (SL)	II (SH)	III (TSS)
Clergé du district :			
— curés	37	17	10
— vicaires	6	5	3
— retraités	6	4	2
— religieux	7	5	1
Etrangers :			
— séculiers	25	20	8
— réguliers	8	5	4
TOTAUX	89	56	28

D) Les persécutions.

Elles touchèrent même des « constitutionnels » à des titres divers : comme « riche égoïste », considéré à tort ou à raison comme rétracté, pour « propos inciviques », refus d'accepter des assignats, sans doute aussi par vengeance personnelle. Sans distinguer les catégories d'ecclésiastiques, voici les principales persécutions que certains eurent à subir :

— La mise sous scellés des papiers : quasi générale pour tous les prêtres du district en floréal II	
— Taxes révolutionnaires (pour riches égoïstes)	9
— Dénonciations (surtout par les Sociétés populaires et certaines municipalités)	10
— Etat d'arrestation et mise sous surveillance	6
— Réclusion	10
— Traduits devant un tribunal révolutionnaire	3

E) Les « départs » (de 1791 au Concordat).

1) Les morts :	
— par mort naturelle	20
— par fait de persécution	3
2) Disparus	28
3) Partis dans un autre district	29

4) Mariages de prêtres :

— certains	5
— incertains	5
	—
Total	90

Ainsi des 126 « constitutionnels » du district recensés pendant la période révolutionnaire, il n'en restait que 36 au moment du Concordat.

V. L'EGLISE REFRACTAIRE

1) Remplacements ou cessations de fonctions du clergé paroissial :

	en 1791	en 1792	en 1793 ?	(avant 1793)
curés	12	20	1	2
vicaires	7	10	—	—
TOTAUX	19	30	1	2

2) Pensionnés :

	1791	1792	1793	An II
Clergé du district :				
— curés	5	1	—	—
— retraités	1	2	1	—
Etrangers				
— séculiers	—	—	—	1
— réguliers	2	2	—	—

3) Autres serments que le Serment à la Constitution civile :

	SL	SH
Uniquement clergé du district:		
— curés	2	1
— vicaires	—	1
— religieux	1	—

4) *Persécutions.*

Tout au long de la Révolution, presque tous les réfractaires ont eu à subir des persécutions. Voici le nombre de ces prêtres qui, à un moment ou à un autre (parfois à plusieurs reprises), ont été touchés par l'une ou l'autre forme de persécution :

	I	II	III	IV	V
Clergé du district :					
— curés	14	20	10	2	1
— vicaires	1	14	2	1	1
— religieux	2	—	1	—	—
— retraits	1	—	—	—	—
Etrangers :					
— séculiers	5	10	—	—	1
— réguliers	2	—	—	—	1
TOTAUX	25	44	13	4	4

Colonne I : reclus — II Exilés — III Inventaires, séquestres et ventes de biens — IV Déportés — V Morts du fait de la persécution.

5) *Les « départs » (de 1791 au Concordat).*

— Les morts :	
par mort naturelle	4
du fait de la persécution	4
— Les disparus	20
— Partis dans un autre district	30
	—
Total	58

Ainsi des 80 réfractaires recensés dans le district pendant la période révolutionnaire, il n'en restait plus que 22 au Concordat.

VI. AU CONCORDAT.

Que sont devenus les 58 prêtres (36 assermentés et 22 réfractaires) qui restaient encore dans le district au moment du Concordat ?

	Clergé du district						Etrangers				
	curés		vicaires		religieux		séculiers		réguliers		
	Réf.	Ass.	Réf.	Ass.	Réf.	Ass.	Réf.	Ass.	Réf.	Ass.	
1) Nommés curés :											
— dans leur ancienne paroisse	6	11	—	2	—	—	—	—	—	—	19
— dans une autre paroisse du district	3	1	4	2	—	2	3	12	1	3	31
2) Nommés vicaires	—	—	—	—	—	—	—	2	—	1	3
3) Retirés	2	—	1	—	1	1	—	—	—	—	5
Totaux	11	12	5	4	1	3	3	14	1	4	58

Robert BOUET.

ANNEXE

Cette étude a été faite à partir de 206 notices biographiques de prêtres. Depuis, huit autres notices ont pu être établies, mais elle concernent des prêtres qui n'ont eu qu'une présence et une « action » très limitées dans ce district. Aussi ces huit notices supplémentaires ne sauraient modifier la vue d'ensemble sur ce clergé telle que la fait apparaître l'étude précédente. C'est donc 214 notices biographiques qui en définitive ont été établies pour ce clergé du district d'Excideuil.

Ces notices, avec toutes leurs sources, ont fait l'objet d'une brochure polycopiée dont un exemplaire a été déposé aux Archives départementales de la Dordogne et à la Bibliothèque municipale de Périgueux.

LISTE DES 214 PRÊTRES DU DISTRICT D'EXCIDEUIL
dont les notices biographiques ont été établies
(Variantes entre parenthèses)

- 1 — AGUIRE (AGUIRÉ) Jacques.
- 2 — ANDRAUD Louis.
- 3 — ARDILLER (ARDILLIER) François-Paul (Paul).
- 4 — AUCAMUS (dit « LEVEILLE ») Jacques.
- 5 — AUDEBET (A. jeune) Bernard.

- 6 — AUDEBERT (A. aîné, A. de la PINSONNIE) Jacques.
- 7 — ANDEBERT (AUDUBERT) Jacques.
- 8 — AYDIE (d') (DEDIE) François-Odet.
- 9 — BAGNON (BAIGNON, BAGNION, BAGUIOZ, BAYNOST) Jean-Ignace (Jean, Jacques, Ignace).
- 10 — BAPTUDE (LABATUDE, LABATTUT) Jean - Baptiste.
- 11 — BARBARY de LANGLADE (B. du REPAIRE, LANGLADE, BARBARY, LALANDE) Alphonse.
- 12 — BARBUT (BARBU, BARBET, BARBE) Etienne.
- 13 — BARDON-LACROUZILLE (B. de La ROUSILLE, BARDON, BARDON-LACROZE) François.
- 14 — BEAU de VERDENEY (BEAU, VERDENEY, VERDENEIX) Bernard (François-Philippe, en religion : Philippe).
- 15 — BEAUREGARD ?
- 16 — BEAUREGARD Antoine.
- 17 — BEAUREGARD (BRÉARD de B., BREARD-BOUGARD, BREARD) Marcelin.
- 18 — BEAUROYE de VILLAC (de) Charles.
- 19 — BEAUVAIS Pierre.
- 20 — BESSE (B. des MOULIERES, DESMOULIERES) Jean-Baptiste.
- 21 — BATAILLE Jean-Baptiste (Jean).
- 22 — BEYLOT (BELO-MONGEX, BEILOR, BEYLOT de La GENEBRE) Jean.
- 23 — BILLARD (BRILLARD) Jean-François (en religion : Junien).
- 24 — BLANCHARD (B. LABORDERIE, dit « THUROT », THURAUD) Martial (Léonard).
- 25 — BLUSSON Jean (Augustin, Jean-Louis).
- 26 — BOISSE (BOISSET, BOISSAT) Antoine.
- 27 — BONHOMME François.
- 28 — BONHOMME Jean.
- 29 — BONHOMME Michel.
- 30 — BONNEAU Jean-Pierre.
- 31 — BONNET (BONET) Joseph.
- 32 — BOSREDON (de) Louis.
- 33 — BOST Jean.
- 34 — BOST Jean-Baptiste (Jean).
- 35 — BOST (BERT, BOS ?) Léonard.
- 36 — BOUILLLOU (BOUILLON, BOUISSON) Jacques.
- 37 — BOULANGER (dit « Frère LEONARD ») Léonard.
- 38 — BOURCE (BOURIE, BOURU) Bertrand.
- 39 — BOURGOIN (BOURGUOIN) Sicaire.

- 40 — BOUVERIE (BEAUVÉRIE, BAUVÉRIE) Aubin (Antoine ?).
- 41 — BOUVERIE (BEAUVÉRIE, BAUVÉRIE) Paul.
- 42 — BRASSAC Jacques.
- 43 — BREUILH (BREUIL, BRU) Philippe
- 44 — BROUSSE Léonard.
- 45 — BUIS ?
- 46 — CACATTE (dit « Le Père SIMEON ») Pierre.
- 47 — CASSAGNE (CHASSAGNE, CASSAIGNE, PEYRONNAN) Henri.
- 48 — CATINEAU (CATINAUD) Pierre.
- 49 — CHANLOUP (CHAULON, CHAMLON) Emery (Eymery, Méry).
- 50 — CHANTON (CHANTOU) Louis.
- 51 — CHASTENET de MARAVAL (MARAVAL, CHASTENET) Guillaume.
- 52 — CHATEAU (CHASTEAU) Jean.
- 53 — CHATEAU Simon.
- 54 — CHAVARY (CHAVARIE) Pierre.
- 55 — CHERCHOULY (CHERSOULY) Jean.
- 56 — CHEVAUCHAUD-LATOUR Pierre (François).
- 57 — CHEYRADE Léonard-Christophe.
- 58 — CHEYROUX (CHEYROU, CHEYRON) Martial-Joseph.
- 59 — CLEMENT Jean-Dominique (Henri ?).
- 60 — CLUZEAU (du) (DUCLUZEAU, CLUSEAU, JOUFFRE-DUCLUZEAU, GEOFFROY) André (Geoffroy).
- 61 — COGNASSE Léonard.
- 62 — COMBESCOT Jean-Baptiste-Léonard.
- 63 — COMBESCOT (de) Jean.
- 64 — COPPERIE (COPERIE, COPERÉ) François.
- 65 — CORNUT (CORNU) Sicaire-Léonard (Pierre)
- 66 — COURTOIS Jean.
- 67 — DAUZYAT (DAURIAT) Etienne-Grégoire.
- 68 — DEBETS de La CROUZILLE (DEBETS, de BETZ de La Crouzille) Pierre.
- 69 — DELAGE Annet.
- 70 — DELERON (DELLERON) Pierre ?
- 71 — DELORT (DELORD) Pierre (Léonard ?).
- 72 — DENAUX Jean-François.
- 73 — DENAUX Jean-Louis.
- 74 — DEREIX du TEMPLE (de REIX du T., DEREIX) Jean-François (François-Justin ?).
- 75 — DERENNE (DARENNE, DESRAINE, DERRAINE) Jean-Baptiste.

- 76 — DEROCHE (DEROCHES, DESROCHE) Jean-Baptiste.
- 77 — DESRIVIERES (D. de LABORDE, LABORIE des RIVIERES, LABORDE des RIVIERES, GEOFFROY des RIVIERES, GEOFFROY) Geoffre (Louis).
- 78 — DESVEAUX (DEVAUD, DESVAULX, DEVEAUX) Léonard.
- 79 — DESVERGNES Noël.
- 80 — DUBOCHAUD (BOUCHAUD, du B. de MAZAUBRUN) Antoine (Joseph).
- 81 — DUBOURGUÉT ?
- 82 — DUBUT Martin.
- 83 — DUBUT - GOURSOLAS (D.-GURSOLAS) Lénard (Nicolas).
- 84 — DUJARDIN (D.-DUMAINE, LEMAIN-D.) Elie.
- 85 — DUJARRIC (DULARY) François (Pierre ?).
- 86 — DUMAS Jean-Louis.
- 87 — DUMAS Jean-Maximien (Louis).
- 88 — DUMONTEIL Pierre ?
- 89 — DUMONTET-LAMBERTIE Jacques.
- 90 — DUPIN Louis (Guillaume, Léonard ?).
- 91 — DUPUY (DUPUI) Jean.
- 92 — DUREPAIRE (REPAIRE, du R., MATHIAS du PARIS-RUEL ?) Isaac (Pierre, Mathias).
- 93 — DUSSOUTOUR Pierre (Jean-Baptiste, Mathurin).
- 94 — FAGET (FAYET) Antoine.
- 95 — FAURE Arnaud.
- 96 — FAURE Jean.
- 97 — FAURE Jean.
- 98 — FAURICHON Aubin.
- 99 — FAYOLLE (F. de La BOUCHERIE) Frédéric.
- 100 — FOUCAUD Léonard (Jean ?).
- 101 — FOULCON Guillaume.
- 102 — FOURNIER-DUMAINE (DUMAINE ?) Vincent.
- 103 — GAUDIN ?
- 104 — GAY Jean-Baptiste (Jean).
- 105 — GENTIL de LA TOUR (GENTIL, G. de La BORDERIE) Jean-Baptiste.
- 106 — GERAUD (GIRAUD) Pierre-Augustin (Antoine).
- 107 — GORCE (de G., GORSSE, GEOFFRE) Jean (Antoine ?).
- 108 — GOUJON de LA PRAIRIE (LA PRAIRIE, GUSON) Jean.
- 109 — GOUZON (GOUYON) François.
- 110 — GRASSAVAL Jean.
- 111 — GRATEYROLLE (de F., LAGRATEYROLLE) François.
- 112 — HAMELIN Bertrand.

- 113 — JARJAVAY (JARJAVAI, JARVOVEY) Jean.
- 114 — JOANNIS (JOANY, JOUANNIS, JOUANNY) Arnaud (Armoins ?).
- 115 — JOUVE (JOUVET) Jean-Baptiste.
- 116 — LABERNERIE (de) Nicolas.
- 117 — LABORIE Jean.
- 118 — LABROUHE de LA BORDERIE (de L. LABROUHE, LABORDERIE) Jean-Baptiste.
- 119 — LABROUHE de LA BORDERIE (de L., LABROUHE, LABORDERIE) Pierre (Pierre-Yricix).
- 120 — LABROUSSE ?
- 121 — LABROUSSE ?
- 122 — LABROUSSE Bernard.
- 123 — LABROUSSE (de L., L.-Broguac) Jean (Jean-Ignace).
- 124 — LABROUSSE Jean.
- 125 — LACHABROULIE Elie.
- 126 — LACHATAIGNADE (La C., LEYRAUD-L., LEYRAUD) Pontien.
- 127 — LACOMBE (JUDE) Jude (Jean).
- 128 — LACOSTE-LAGERAUDIE (LACOSTE) Antoine.
- 129 — LACOTTE (LACOTE) Benoît-Barbe.
- 130 — LACOUCHIE de LA BORIE (LABORIE) François (Jean).
- 131 — LACROIX François.
- 132 — LAFEUILLADE (de L.) Louis-Martin.
- 133 — LAGORSE (LAGORCE) Jean-Baptiste.
- 134 — LAPEYRONNIE Pierre.
- 135 — LAPEYRONNIE (L.-FAUQUETIE) Jean (Jules).
- 136 — LAPORTE François.
- 137 — LAPORTE Jean-Nicolas.
- 138 — LAPOUYADE Pierre.
- 139 — LARIVIERE de LAVERGNE (LARIVIERE, LAVERGNE) Jean.
- 140 — LAROCHE (L.-LEGRONIE, L.-LEGERAUDIE) Bernard.
- 141 — LAROCHE (L.-MONTET, de MONTET, de LACROZE) Pierre.
- 142 — LAROUVERADE (de L., RAFAILLAC de L.) Charles (Elie-Charles).
- 143 — LAROUVERADE (de L., RAFAILLAC de L., DUPUY) Léonard.
- 144 — LASAGEAS (L.-LAMOTHE, L.-LACROZE, LACROZE), « Le Père LACROZE », LACROSE, L. Oncle) Jean (Jean-Thomas).
- 145 — LASAGEAS-LAMOTHE (LAMOTHE) François.
- 146 — LASESCURAS Jean.

- 147 — LASESCURAS Pierre-Elie.
- 148 — LAVAL Jean.
- 149 — LAVAU (LAVEAUD, LAVAUS, LAVAUD, LAVAUX) Joseph.
- 150 — LE BLANC de SAINT-JUST (BLANC, LE BLANC, SAINT-JUSTE, JUSTE) Guillaume (Just, Pierre).
- 151 — LEONARD Sicaire (Bernard, Pierre ?).
- 152 — LIDONNE (de L.) Pierre-Bernard (Bernard).
- 153 — LIMOGES Léger.
- 154 — LINARD Jean-Baptiste.
- 155 — MAGE Thomas (Jean).
- 156 — MAGNAC (MAIGNAC, MAIGNAT) Mard (Pierre).
- 157 — MAGNAC (M. de NEUVILLE) Pierre (Jean, Alexandre ?).
- 158 — MAGUEUR-BOURBOUX Joseph.
- 159 — MARQUET Pierre (Jean-Baptiste, François-Pierre).
- 160 — MARTIN Jean (Louis ?).
- 161 — MATER (MALET) Guillaume (Jean-Guillaume).
- 162 — MATER Pierre.
- 163 — MAUFANGE (de M., M. de La POUYADE, MOUSSANGES) Pierre.
- 164 — MEILHOT (MEILJOT) Jean-Guillaume.
- 165 — MERCIER de LA CHAPELLE (dit LA GARENNE, LAGUARENNE, MERCIER, LACHAPELLE) Guillaume.
- 166 — MINARD (M. - LACOTTE, LACOTTE - M., MINAREL) Jean-Baptiste (Jean).
- 167 — MOLLE (MOLLES) Jean-Baptiste (Pierre).
- 168 — MONMANEIX (MONMANEY, MEMOUNEIX) Pierre.
- 169 — MONTAGRIER (MONTEGRIER, DUPUY, DUPUY de MONFERRIER) Antoine.
- 170 — MONTAGUT (MONTEGUT) Guillaume.
- 171 — MOUILLADE (MONISSADE) Joseph.
- 172 — MOUSNIER des ETANGS (MOSNIER des E., M. des EYTAUX) Elie (Helie).
- 173 — PASTOUREAU Pierre.
- 174 — PASTOUREAU-LABESSE Pierre.
- 175 — PATY (de P., P.-DUPAYRET, RAYET du PATY, du PATY-LUZIES) Marc-Antoine.
- 176 — PERIGAUD Noël.
- 177 — PICHON-DUGRAVIER Jean-Baptiste.
- 178 — PINTO (PINTOS) Manuel (Emmanuel).
- 179 — POMMIER (POUMIER, POMIER) Jean.
- 180 — POUGE François.
- 181 — POUMEAU (POMEAU) Antoine.
- 182 — POUMEAU (POMEAU) Aubin.

- 183 — POUMEAU (POMEAU) Denis.
- 184 — POUMEAU (POMEAU) Jean-Baptiste.
- 185 — POUYAUD (POUYADOU, POUJOL) Bernard.
- 186 — PUYRAVEAUD, PUYRAZEAU, PUIRAVEAUX, PEYRA-
VAUD) Pierre.
- 187 — RADIGON Antoine.
- 188 — REBIERE de LA JARTHE (LAJARTHE, REBIERE)
Jean.
- 189 — RECORD Pierre.
- 190 — RECULET (RECULEY, RECULET) Léonard (Pierre).
- 191 — REJOU (REJOIN) Bernard.
- 192 — REY (RUY) Jean.
- 193 — REY Jean.
- 194 — REY Jean-Baptiste (Pierre ?).
- 195 — REYNAUD (RAYNAUD, R. de LISSAC) ?
- 196 — REYNAUD Antoine.
- 197 — REYNAUD François.
- 198 — REYNAUD Jean-Baptiste.
- 199 — ROBY (ROBI) Jean-Baptiste.
- 200 — ROSSIGNOL (ROUSSIGNOL) Denis-Claude.
- 201 — ROYERE (de R.) Jean-Marc (Pierre-Anne).
- 202 — RUPIN Léonard.
- 203 — SOUFFRON (SOUFFRONC, SOUFRON-ROSIER) Jean
(Jean-Baptiste, Pierre).
- 204 — TEMPOURE Pierre.
- 205 — TEROUX (THEROUX) Guillaume-Marie.
- 206 — TESSIER (TEYSSIER, TEXIER, TEYSSIERE) Joseph.
- 207 — TEYSSANDIER (MAINE-T., DUMAINE-T.) Antoine.
- 208 — THEULIER (TEUILLER, TUILIER, TEULIER, TEIL-
LET, THEULIE) Antoine.
- 209 — THEULIER (TUILIER) Léonard.
- 210 — THIOU Pierre.
- 211 — TRASFOREST Pierre (en religion : Fortuné).
- 212 — VECHEMBRE (VECHAMBRE, VESCHAMBRES) Fran-
çois.
- 213 — VENTOUT-LASSERVE (V. des LIZARDIES, DESLIZAR-
DIES, LASSERVE, VINTOUT-LASSERVE) Pierre.
- 214 — VIDAL Guilhem.

PAROISSES DU DISTRICT D'EXCIDEUIL :
liste renvoyant aux notices des prêtres
qui ont quelque rapport avec ces paroisses.

78 paroisses dont une annexe; donc 77 paroisses résidentielles.

ANGOISSE. 62, 118, 119, 154, 170.

ANLHIAC. 22, 56, 64, 65, 84, 144, 145, 168, 184.

BADEFOLS-d'ANS. 25, 95, 96, 116, 121, 142, 143, 165, 196, 201.

BOISSEUILH, 95, 96, 197.

BOISSIERE-d'ANS (la). 60, 188.

BROUCHAUD. 153.

CHALAIS. 46, 80, 90, 94, 120, 130.

CHALUSSET. 80, 95, 98.

CHAPELLE-SAINT-JEAN (la). 10, 85, 184.

CHERVEIX. 7, 43, 62, 154, 184.

CHOURGNAC-d'ANS. 60, 76, 161.

CLERMONT-d'EXCIDEUIL. 16, 31, 63, 170, 192.

CORGNAC. 51, 55, 126, 138, 148, 158, 213.

COUBJOURS. 18, 75.

COULAURES. 3, 5, 6, 14, 68, 113, 132, 160, 167, 205.

CUBAS. 7, 86.

CUBJAC. 38, 53, 59, 65, 166, 185.

DUSSAC. 2, 9, 30, 40, 107, 118, 134, 138, 140, 166.

EXCIDEUIL (Saint-Thomas). 3, 7, 11, 14, 15, 16, 31, 43, 49, 65,
68, 77, 86, 87, 104, 117, 132, 143, 147, 149, 152, 156, 157, 159,
161, 163, 170, 178, 181, 192, 194, 198.

EYZERAC. 22, 55, 93, 115, 199.

GABILLOU. 114, 115, 161.

GANDUMAS. 138.

GENIS. 28, 63, 64, 78, 84, 95.

GRANGES-d'ANS. 106, 124.

JUMILHAC-le-GRAND. 80, 95, 130, 148, 154, 160, 177.

LANOUILLE. 169, 177.

LEMPZOURS. 31, 56, 107, 199.

MAYAC. 6, 8, 14, 113, 205.

MONBAYOL. 53.

MONTAGNAC-d'AUBEROCHE. 85, 122, 203.

NAILHAC. 100, 103, 165, 166, 184.

NANTHEUIL. 31, 115, 213.

NANTHIAT. 17, 32, 74, 140.

NEGRONDES. 22, 35, 110, 204.

- NOUAILLETTE (la). 10, 42, 52, 97, 128, 197, 212.
 PAYZAC. 31, 48, 50, 63, 70, 71, 78, 90, 118, 164, 184, 187, 195, 202.
 PREYSSAC-d'EXCIDEUIL. 22, 144.
 SALAGNAC. 1, 95.
 SARLANDE. 35, 46, 81, 95, 105, 140, 176, 200.
 SARRAZAC. 11, 27, 28, 29, 35, 40, 78, 101, 125, 127, 134, 140, 200.
 SAVIGNAC-LEDRIER. 48, 63, 184.
 SAVIGNAC-les-EGLISES. 38, 99, 101, 113, 177, 203.
 SORGES. 34, 38, 45, 57, 82, 117, 147, 150.
 TEILLOTS. 91, 208.
 TEMPLE-de-L'EAU (le). 21, 43, 76, 106.
 TEMPLE-le-SEC (le) = annexe du Temple-de-l'eau.
 THIVIERS. 39, 55, 69, 168, 186, 213.
 TOURTOIRAC. 3, 7, 12, 43, 133, 163, 168, 203, 208, 209.
 VAUNAC. 35, 49, 98, 152.
 SAINT-AGNAN-d'HAUTEFORT. 18, 78, 96, 97, 128, 142, 143, 150, 152, 165, 183, 189, 196, 207, 208.
 SAINT-CLEMENT. 133, 186, 211, 213.
 SAINT-CYR-les-CHAMPAGNES. 13, 24, 50, 70, 109, 187.
 SAINTE-EULALIE-d'ANS. 47, 54, 76, 155, 161, 162, 167, 196.
 SAINTE-MARIE-de-FRUGIE. 20, 83, 89, 94, 172, 173.
 SAINTE-ORSE. 41, 60, 133, 171, 209.
 SAINTE-TRIE. 58, 95, 98.
 SAINT-GERMAIN-des-PRES. 72, 73, 77, 191, 199.
 SAINT-JEAN-de-COLE. 4, 9, 14, 47, 55, 56, 83, 85, 102, 111, 148, 199.
 SAINT-JORY-de-CHALAIS. 123, 135.
 SAINT-JORY-LASBLOUX. 26, 129, 141, 176.
 SAINT-MARTIAL-d'ALBAREDE. 43, 52, 61, 101, 193, 194.
 SAINT-MARTIAL-LABORIE. 7, 85, 136, 151, 183.
 SAINT-MARTIN-d'EXCIDEUIL. 87, 143.
 SAINT-MARTIN-de-FRESSENGEAS. 83, 85, 146.
 SAINT-MEDARD-d'EXCIDEUIL. 65, 87, 139.
 SAINT-MESMIN. 48, 95, 181, 182.
 SAINT-PANTALY-d'ANS. 65, 122.
 SAINT-PANTALY-d'EXCIDEUIL. 11, 95, 104, 125, 139, 149, 170, 185.
 SAINT-PARDOUX-d'ANS. 47, 60, 137, 151, 179.
 SAINT-PAUL-la-ROCHE. 33, 34, 90.
 SAINT-PIERRE-de-COLE. 14, 19, 26, 31, 34, 47, 55, 98, 137.
 SAINT-PIERRE-de-FRUGIE. 20, 44, 46, 121, 172.
 SAINT-PRIEST-les-FOUGERES. 36, 90, 127, 173, 214.
 SAINT-PRIVAT-d'EXCIDEUIL. 101.
 SAINT-RAPHAEL. 109, 191, 192.

SAINT-ROMAIN. 31, 79, 133, 174, 211, 213.

SAINT-SULPICE-d'EXCIDEUIL. 9, 30, 32, 70, 88, 134, 138, 160, 176, 199.

SAINT-VINCENT-d'EXCIDEUIL. 92, 112.

COMMUNAUTÉS DE RELIGIEUX

DALON (abbaye). 67, 98, 131, 164, 201.

EXCIDEUIL (Cordeliers). 37, 159, 167, 180, 190, 200.

HAUTEFORT (chapitre). 183, 185, 212.

SAINT-JEAN-de-COLE (chapitre). 9, 26, 83, 108, 111.

THIVIERS (Récollets). 23, 210, 211.

TOURTOIRAC (abbaye). 175.



Le capitaine de Solminihac et les "esbattements" de la rivière Dordogne

Entre la rive gauche de la Dordogne et la route qui va de Cénac à Saint-Julien s'étend une petite plaine alluvionnaire en forme de croissant de lune. Elle est fendue dans sa longueur par une frontière administrative qui donne à la Roque-Gageac la juridiction de la tranche Nord dénommée « la Borgne » et, à Cénac, celle de la tranche Sud. Aujourd'hui cela paraît une anomalie de voir qu'à cet endroit la Roque-Gageac franchit la rivière pour prendre pied sur la rive opposée, mais c'est qu'anciennement un bras de la Dordogne dont il ne reste en vestige que l'étang du Brougnol dessinait très exactement cette limite.

Depuis le début du XVI^e siècle tant d'événements sont survenus ! La nature a fait son travail, érodant d'un côté, ensablant et comblant de l'autre, effaçant les lits qu'avaient formés la rivière et le travail des hommes; les guerres intestines ont déchiré les seigneuries; les rois se sont succédés; la Révolution a donné de nouvelles découpes au territoire de la France; des siècles de guerres et de conflits internes ont bouleversé le visage de l'Europe, mais la commune de la Roque-Gageac est restée imperturbable; ce qui était à elle du temps du Vert Galant est toujours à elle. En 1983 elle tend encore le bras par-dessus la rivière et tient par le collet « la Borgne Catherine », semblant lui dire : « Souviens-toi, ma fille, que tu m'appartiens ».

Pourtant les feux des guerres de religion étaient à peine éteints, les étreintes de la Ligue tout juste relâchées, les Sarladais enfin, à grand ahan, soumis à Henri IV que déjà ces incertitudes de la rivière faisaient naître une méchante contestation. Les champions en présence étaient Armand de Salignac, seigneur de Gaulejac et de la Roque-Gageac, pour la Roque-Gageac, contre Jean de Solminihac, seigneur de Marty¹, pour Domme Vieille.

1. Marty ou Martin ou Roc-Martin, fief de la famille de Solminihac dans Cénac. Un document dit : « le domaine de Taydes, autrefois appelé Roc Marty ». Voir aussi SAINT-SAUD et HUET, *Les origines du vénérable Alain de Solminihac*, p. 149.

L'époque du débat doit se situer entre 1594 et 1597 car, si le *Mémoire d'Armand de Salignac* ² n'est pas daté, il y est dit que les pratiques abusives du capitaine de Solminihac, gouverneur du château de Domme et oncle du défendeur, remontent « à trente ou trente cinq ans de ça », or ledit capitaine, plus souvent appelé Soulvignac ou Roque-Martin, eut son gouvernement dans les années qui ont suivi 1562 ³.

Le lieu discuté se trouve sur la rive droite d'un ancien bras de la rivière, désigné par le terme « d'ancien canal », « descendant du port de Domme Vieille au moulin appelé d'Aubusson et entre les terres du domaine appelé Taydes, appartenant audit sieur de Marty, défendeur et l'île appelée la « Borgne Catherine », au dedans des limites de laquelle juridiction de la Roque est le lieu contentieux auquel les passagers ⁴ ont accoustumé de tirer l'oiseau et que sur telle étendue ladite rivière est commune entre le Roy, pour la juridiction de Domme Vieille, et lesdits seigneurs évêques de Sarlat, antérieurs dudit seigneur demandeur, pour la juridiction de la Roque ».

L'objet enfin de la querelle est ce droit inscrit au plus profond du cœur des hommes depuis l'âge des cavernes : le droit de chasse et de pêche, encore plus précieux dans des temps où la disette était chose commune.

Armand de Salignac agissait comme seigneur de la Roque-Gageac, apparemment pour son seul profit, mais il est aisé de sentir qu'il portait avec les siennes les revendications des habitants de la Roque qui prétendaient avoir depuis l'origine des temps le libre droit de pêche dans les parties de la rivière qui dépendaient de leur commune.

C'était de fraîche date qu'Armand était le maître de la Roque, ayant racheté cette seigneurie 1850 écus à son frère Louis de Salignac, évêque de Sarlat, le 30 mai 1589. A cette époque les hérétiques entouraient ce lieu et le prélat avait déploré que son château y soit en ruine, ses biens et ceux de l'Eglise pillés et saccagés par les huguenots qui infestaient les environs à tel point « qu'il ne se trouve personne qui veuille acheter les greffes et tabelhonnages de ses justices temporelles », aussi bien s'en était-il dessaisi avec soulagement ⁵.

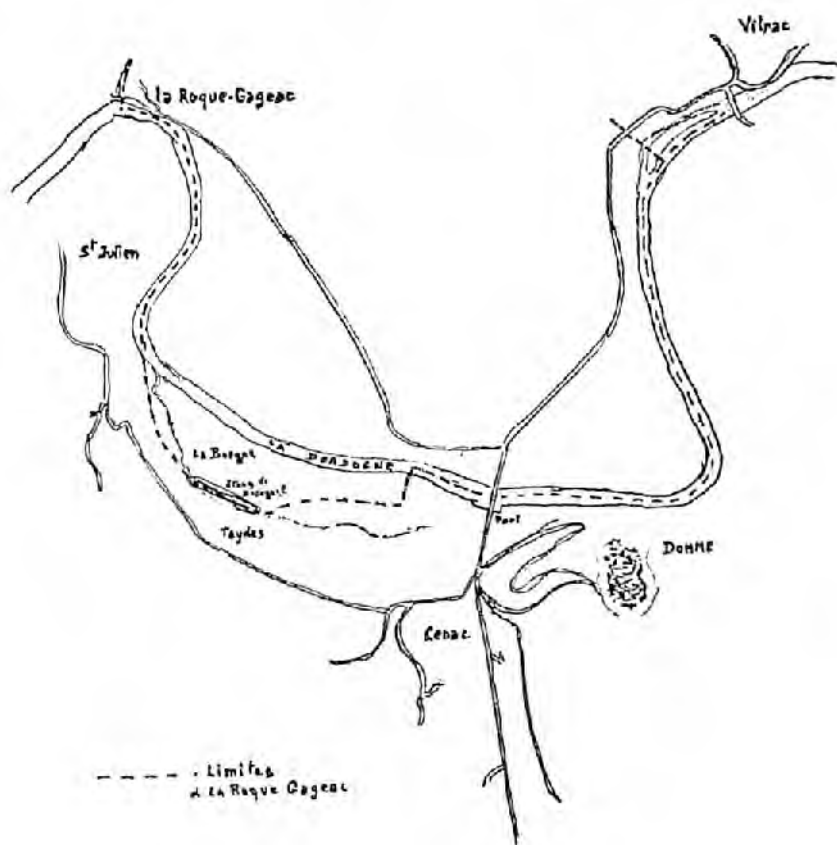
2. *Mémoire en réparie de Messire Armand de Salignac, chevalier, seigneur de Gaulejac, La Roque-Gageac, La Poncie et autres places, demandeur, contre noble Jehan de Solminihac, sieur de Marty, défendeur* (Arch. privées).

3. SAINT-SAUD et HUET, *op. cit.*, p. 135.

4. Bateliers faisant passer la rivière, autrement dît passeurs.

5. ESCANDE, *Histoire du Périgord*, t. II, p. 105.

Tout aussitôt les syndics des manants et habitants de la Roque avaient fait valoir à leur nouveau seigneur qu'ils sont « en liberté de tout temps immémorial de faire bâtir et édifier en leurs terres et possessions maisons et édifices de telle façon qu'il leur plaît, tours, colombiers, garennes, moulins, fours, pêcheries, qu'ils peuvent pêcher en la rivière Dordogne dans toute l'étendue de la juridiction, avec tel rez ou fil comme bon leur semble pour prendre le poisson et transporter et vendre ce poisson où bon leur semble » ⁶.



6. L. F. GIBERT et G. PUSTELNIK. La pêche en Dordogne sarladaise avant les barrages, *Bull. des Amis de Sarlat*, n° 8, p. 9.

Tout bons catholiques qu'ils étaient, les manants et habitants de la Roque se sentaient un peu morveux des accords qu'ils avaient conclus le 5 mars précédent avec le capitaine huguenot Geoffroy de Vivant, lequel, depuis quelques mois était maître de Domme, ayant enlevé la ville puis pris le château au vaillant capitaine de Soulvignac qui, après une héroïque résistance avait dû capituler « vie et bagues sauvées » pour se retirer à Sarlat. La convention que les habitants de la Roque avaient signée sentait le fagot à plein nez car elle les obligeait, en même temps qu'à laisser le passage aux gens de M. de Vivant, à s'opposer à celui des gens de guerre du parti contraire, c'est-à-dire aux catholiques, mais, quoi ! il faut bien vivre et vivre en paix avec les plus forts. D'ailleurs l'aspect mercantile des choses était bien ménagé puisque les gens de la Roque s'étaient engagés « à apporter à Domme poissons et autres vivres qui leur seront payés à juste et raisonnable prix » 7. On comprend que l'évêque se soit volontiers débarrassé d'une telle seigneurie.

Une dizaine d'années s'étaient écoulées depuis cette trouble période; le capitaine de Solminihac était mort, le capitaine Geoffroy de Vivant également, les grosses querelles étaient apaisées, Domme était rentrée sous l'allégeance royale; il était temps de remettre les choses en ordre et de supprimer les abus. Le « Mémoire » considère que c'en était un sur quoi se fondaient les prétendus droits du défendeur et de ses antérieurs quand, « profitant de l'absence desdits sieurs évêques qui ne faisaient point de résidence dans la Roque, et, du temps des guerres mesmes, l'oncle dudit sieur défendeur, du gouvernement qu'il avait comme capitaine du chasteau de Domme avec garnison, ils auraient commencé pour trente ou trente cinq ans de ça, de construire de leur autorité le principe d'une prohibition sur ladite rivière et se faire payer par force et violence le quart du poisson que les passagers prenaient, aussi l'oiseau, jusqu'à leur tirer et lascher des coups d'harquebuzades pour leur contraindre de leur payer le droiet de pesche avec menace de les y tenir s'ils y retournaient à leur pesche ».

Ainsi l'attaque contre les Solminihac se révèle brutale et néglige tout leur prestige de champions de la cause catholique. Armand de Salignac veut en donner une image de soudards violents et intéressés.

Etaient-ils vraiment si cupides ? Les Solminihac de la région de Domme auraient dû, en vérité, être appelés : « Stult

7. ESCANDE, *op. cit.*, t. II, p. 104.

de Solminihac ». Ils descendaient de Jeanne de Solminihac, dame de Cailleau et de Solminihac, dans Vézac, et de Michelet Stutt dont Chérin dit qu'il était fils de « Thomas Sluch, archer de la garde du roy, de la nation d'Ecosse, dès son jeune âge venu demeurer en France ».

Le dernier fils de Michelet, François de Solminihac, écuyer, seigneur de Cernet, né vers 1520, habitait Domme. Saint-Saud et Huet le croient père de Jean (Stutt) de Solminihac, seigneur de Roc Marty ou Martin, dit aussi le capitaine de Solvignac, gouverneur de Domme de 1562 à 1588 et, comme on l'a vu, oncle de Jean de Solminihac, défendeur au présent procès.

Les *Chroniques* de Tarde nous montrent le capitaine de Solvignac nettoyant le pays des brigands qui, sous les ordres d'un certain Gerbe, l'infestaient en 1574 : « pour mettre fin à ces voleries et dénicher ces larrons, le sieur de la Roque Martin, gouverneur de Domme, les alla assiéger le dernier de juin, avec quatre vingts arquebusiers; Gerbe y fût tué avec deux de ses soldats et les autres blessés et menés prisonniers à Dome ».

En décembre 1574, Bourdeille, sénéchal du Périgord, avertit le roi : « comment le capitaine qui a commandé dans votre ville de Domme, nommé La Roque, ayant secu que ceux qui tenaient le chasteau de Monfort estoient sortis, les alla attaquer et les deffit tous »⁸. Après ce beau succès, le capitaine de Roque-Martin demanda son concours à la garnison de Sarlat et, accompagné « d'autre Solminihac »⁹, emmena ses hommes faire le siège et la capture du château de Montfort. Quelques années plus tard, en 1580, Tarde nous représente encore le « capitaine de Solvignac », « gouverneur de Domme avec une garnison de six vingtz arquebusiers. Cette garnison et celle de Villefranche se voyent souvent tant en levant les contributions que en battant l'estrade pour le plaisir et par forme d'exercitation »¹².

Peut-on tirer de ces récits que les quelques excès dénoncés par Armand de Salignac avaient de la vraisemblance ? Ce serait aller vite en besogne après n'avoir entendu qu'un son de cloche, d'autant que le capitaine de Solminihac pratiquait volontiers l'humour écossais, plus amusant que méchant. C'est ainsi qu'il trouva plaisant de jouer un tour à Armand de Gontaud qui appartenait au parti huguenot.

8. SAINT-SAUD et HUET, *op. cit.*

9. TARDE, *Chroniques*, p. 260.

10. BRANTOME, *Œuvres*, La Haye, 1743, vol. XIV.

11. TARDE, *op. cit.*, p. 262 : il s'agit sans doute de François de Solminihac.

12. TARDE, p. 279.

Un médecin de Beynac prodiguait ses soins attentifs au seigneur susdit quand le capitaine de Solminihac, avec le concours de Puymartin, commandant de la garnison de Sarlat, fit enlever et incarcérer le malheureux praticien. Fureur d'Armand de Gontaud, seigneur de Saint-Geniès, qui écrivit à Biron pour lui demander de faire relâcher d'urgence son médecin, « car c'estoyt luy qui me vouloit faire la dieble et il n'en y a poinct peust estre en toute la Guyenne un pareil. Il se nomme Meynier. Ce seroit une perte irréparable pour tout le pays. Monsieur le Mareschal de Montluc l'avoy mis sous la protection du Roy. Mays vous dirys que vostre petite fournaise de vippères ne recognoissoit personne »¹³.

La dernière aventure du capitaine de Solminihac est bien triste. Son ennemi juré, Geoffroy de Vivant, s'était emparé par trahison de la ville de Domme, mais lui, Solminihac, retranché dans le château, hors de la ville, se mit en défense et résista. Le maréchal de Biron vint avec une forte armée de cinq à six cents reîtres et plus de cinq mille arquebusiers pour le délivrer et rendre Domme au roi. Mais c'était une armée qui n'avait aucun mordant et Vivant, avec des effectifs très inférieurs, le harcelait avec succès.

Le baron de Biron tenta bien de secourir le château; « le capitaine de Solvignac qui était dedans ne s'endormait pas comme y ayant le principal intérêt, mais enfin le coût leur en fit perdre le goût et fût contraint Biron de se retirer avec grand'perte... ». Quelques jours plus tard l'artillerie de Biron fut placée sur une colline face à Domme, près du village de Monbette, mais les couleuvrines n'envoyaient pas leurs boulets suffisamment loin pour atteindre la maison où Vivant s'était fortifié, aussi le maréchal se dégoûta-t-il et abandonna. « Quelques jours après, le capitaine Solvignac, voyant que son secours s'en était allé sans le dégager, capitula et sortit, vie et bagues sauvées et fût conduit en toute sûreté avec les siens à Sarlat »¹⁴. Ces conditions honorables étaient un hommage au courage de l'homme de guerre; elles furent en outre facilitées par les liens de famille existant entre les deux capitaines : une des tantes de Jean de Solminihac était Françoise de Vivant.

Pour en revenir à notre procès, tout bien considéré, si les Solminihac s'étaient montrés tellement violents, pillards et soudards et avaient usurpé de force leurs droits de pêche, on

13. Lettre du 20 avril 1578 d'Armand de Gontaud à Biron. Citée par ESCANDE, *op. cit.*, II, p. 103.

14. Vivant, Mémoires par son fils [cité par ESCANDE, *op. cit.*, II, p. 103].

voit mal pourquoi Armand de Salignac aurait mis tant d'application à invoquer de savants principes juridiques pour défendre sa thèse. Or il résulte de l'enquête, écrit-il, « que l'observance et coutume du pays est telle entre les seigneurs justiciers circonvoisins dont les juridictions sont séparées par la rivière de Dordogne; icelle estre commune et moyenne entre eux et chacun soy avoir droit de passage et accoustumé de prendre le poysson et l'oiseau lorsqu'il est amené du costé et bord de leur juridiction, comme il a toujours été pratiqué entre les seigneurs évesques de Sarlat, à raison de ladiete juridiction de La Roque et le sieur de Caumont et le sieur baron de Beynac pour leurs juridictions. Observance et coutume conformes à la disposition du droit et doctrine de Bartole : « *In tractatu de fluminibus sive tibibiadus in vel sit acquiritur nobis et tenitur videndum est* »¹⁵.

Voici des arguments sentant le pédant mais plus paisibles que les attaques « *ad hominem* » que nous avons vues précédemment. C'est entendu, le milieu du fleuve sépare les juridictions, mais l'embarras ici est qu'on ne sait pas bien où se trouve le milieu de la rivière, car par « ses jeux et esbattements » elle a mis de la fantaisie dans son cours et il faudrait établir clairement où se trouvait son courant principal dans les temps anciens.

Certains s'en souviennent, d'autres pas. Les témoins de Solminihac disent avoir vu « aultre fois les rives mesmes de la rivière Dordogne passer à l'endroit où sont a présent les allées appelées d'Aubusson, aultrement de La Brousse et Roche Mauzin et de La Peyre, dans la juridiction de Domme Vieille mais que depuis, ladite rivière aurait fait deux bras l'un du côté de La Roque, l'autre dans celle de Domme Vieille... dans laquelle juridiction ils présupposent estre à présent l'endroit et le lieu contentieux... ».

« Cela est merveilleux à voir... », ironise Armand de Salignac qui ne trouve la que témoignages altérés ou préoccupés de passion ou de subornation, particulièrement la déposition de Jacques Fondaumier.

Lui aussi, Salignac, il a des témoins, mais des vrais, des sincères, des compétents, des intègres, « notamment les sieurs Delmies, Besnard, moyssoneur, son père Gabriel, Vincent Lasbignières, Guillon Chaumier, Jehan La Reynie, et François Castain, passeurs, lesquels âgés de soixante à septante ans,

15. Mémoire cité plus haut.

déposent n'avoir jamais vu ni su que les antérieurs et prédécesseurs dudit sieur Marly, défendeur, aient eu droit, ni source de possession audit lieu contentieux ». En un autre endroit de son « Mémoire », il affirme encore que la preuve est faite d'une manière concluante que le lieu contentieux est bien dans les limites de la justice de la Roque, et ce par quinze témoins dignes de foi et « omni exceptioni majoribus » dont la plupart sont septuagénaires ou sexagénaires, et un ancien par mémoire prouvé « octuagenaire », alors que les témoins de son adversaire « quoi que de dix en nombre, ne sont pas d'âge requis pour déposer, et ce fait ainsi qu'il est à corruption supposée par ledit défendeur qui les qualifie par son contredit de « septuagénaires », car il n'y a pas un dans son enquête qui porte tel âge, et la plupart sont seulement de quarante ou quarante cinq ans qui ne disposent que de leurs souvenirs et du reste par ouï-dire, témoins appostés qu'il est bien aisé de reconnaître par leurs discours qu'on leur a fait la leçon et la bécot pour cinquante livres d'or... ».

Jean de Solminihac aurait pu rétorquer qu'après tout, le relais de deux mémoires de quarante ans, pleines de vigueur, donnait des informations plus fiables qu'un cerveau « octuagenaire », contemporain, c'est vrai, d'événements très anciens, dont les souvenirs s'effilochent, mais nous ignorons sa défense.

D'ailleurs, si Armand de Salignac avait été vraiment convaincu que les témoins de son adversaire étaient à récuser lorsqu'ils affirmaient que la rivière avait modifié son lit, pourquoi avouait-il : « jacoit qu'il arrive souvent par l'esbattement et jeu des rivières que le lit et cours ordinaire d'icelles sont déroutés en quelqu'un de leur bras, il est néanmoins très sûr et certain que lorsqu'une rivière passe au milieu de deux juridictions et « in confino duorum arbitrorum », comme fait la Dordogne, entre les juridictions de Domme Vieille et de la Roque, le milieu même de ladite rivière demeure toujours pour limite et séparation immuable des deux juridictions ».

Les méandres de sa pensée nous paraissent aujourd'hui aussi flous que le dessin des lieux à cette époque lointaine. Enfin l'argument qui est au centre de sa plaidoirie et auquel il se cramponne, c'est la règle selon laquelle « c'est le milieu même de la rivière qui demeure toujours la limite et séparation entre les deux juridictions », mais comme, en même temps, il affirme que la Borgne dépend de la Roque, alors que Taydes dépend de Domme Vieille, c'est donc qu'il considère que le milieu de la rivière passe entre la Borgne et Taydes par ce qu'il

appelle « l'ancien canal qui va du port de Domme aux allées d'Aubusson ».

Pourquoi « ancien canal » ? Est-ce donc, comme je crois l'avoir lu quelque part, que la boucle de la Dordogne, en aval du port de Domme, comportait de hautes dalles dangereuses pour les gabares et que les ouvrages des hommes ont agrandi un bras de rivière pour permettre aux marinières de gagner, par une voie plus navigable, le lit profond de la Dordogne vers la Roque-Gageac ?

En tout cas il n'en resterait aucun souvenir si Armand de Salignac n'avait gagné son procès. Du moins, nous supposons qu'il l'a gagné car comment expliquerait-on qu'en 1983, les frontières de la commune de la Roque-Gageac fassent cet absurde et inexplicable détour sur le bord opposé de la rivière pour aller englober les terres de « la Borgne » ?

Belle constance de l'administration, d'ailleurs, et qui mérite d'être saluée au passage.

Il faut donc croire que la justice du roi avait très solennellement couronné les efforts de cet Armand de Salignac, si roide et si acide dans ses attaques contre les Solminihac. Il avait pourtant la réputation d'être modéré dans ses humeurs. « En l'âge de onze ans il fut mené en Angleterre par Bertrand de Salignac, son oncle, ambassadeur pour le roy vers la reyne Elizabeth. Henri III, roy de France, luy donna la qualité de gentilhomme ordinaire de sa chambre, l'envoya par diverses fois vers le roy de Navarre. Il parloit la langue anglaise et espagnole, estoit fort disert en la françoise, estoit de conversation très dolce, plaine de beaux et grans discours et avoit un esprit si tranquille qu'on ne l'a jamais veu esmeu de colère, joye, ni tristesse qui luy ayt faict perdre son grave maintien »¹⁶.

Quoique les formes et apparences fussent ainsi défavorables à la fortune de Jean de Solminihac, sieur de Marty, nous avons découvert des actes du début du XVII^e siècle qui révèlent qu'il ne fut ni privé, ni dépouillé de ses droits de pêche en la rivière Dordogne et qu'il put encore longtemps approvisionner parents et amis « en poissons blancs : carpes, brochets, tanches, barbeaux, perche et truites des eaux vives et poissons noirs migrateurs : saumon, alose, lamproie, anguille, sans préjudice d'autres poissons marins »¹⁷.

Cette sauvegarde inattendue mérite quelques développe-

16. TARDE, *Chroniques*, p. 340.

17. MAUBOURGUET, *La Renaissance au cœur du Périgord noir*, p. 41.

ments. Jean de Marty avait un frère, Raymond, qui mourut avant d'être marié, et une jeune sœur : Souveraine de Solminihac, sur laquelle il reportait toute sa tendresse. Au mois de février 1604, il fut bien forcé de constater que Souveraine s'était vivement éprise d'un jeune gentilhomme des environs : Jacques de Lanzac, seigneur de Sibeauumont, homme d'armes au service du baron de Thémînes, et, désireux de favoriser le mariage de sa sœur, il décida d'y apporter le poids de sa fortune. Le 19 février il lui fit dotation entre vifs de tout ce qui lui venait de la succession de leur père, François de Solminihac, afin qu'elle put plus facilement supporter les charges du mariage. Cette opération fut suivie, le 14 août de la même année, « dans la noble maison du sieur Martin » à Domme, d'une réunion pour rédiger les pactes de mariage entre Jacques de Lanzac et Soubirane de Solminihac, devant Cleyrac, notaire royal à Domme, en présence de la dame de Cussac, veuve de François de Solminihac, de noble Jean de Saintours, sieur d'Aymaze, Donnat Lacombe et Arnaud Marty, marchands de la ville ¹⁸.

La branche des Solminihac de Domme, dite branche de Roc-Marty, avait vu, par les cruautés des temps, disparaître frères et cousins; seul, ce nouveau mariage promettait une continuité, il est vrai, sous un autre nom. Jean de Marty, qui n'avait pas d'enfant, réservait sa tendresse à ses neveux et ses espérances furent comblées par la naissance du petit Jean de Lanzac (1605), qui vint apporter le soleil dans les maisons familiales.

En cette époque, hélas ! les bonheurs étaient fragiles, la jeune Soubirane n'était pas mariée depuis dix ans qu'elle fut atteinte d'un mal incurable. Etant malade, dans son lit, en la maison de son mari Jacques à Domme, elle fit venir le 26 septembre 1613, Rouffignac, notaire royal, pour lui dicter ses dernières volontés : elle voulait être ensevelie « aux tombeaux des prédécesseurs du sieur de Lanzac, son mari, dans l'église du couvent des Augustins de Domme, au devant du grand autel ». Elle laissait à son époux l'usufruit de ses biens; enfin de « sa propre bouche nommait et cognommait son héritier universel, son cher et bien aimé fils, Jean de Lanzac » (lequel ne devait alors être âgé au mieux que de huit ans).

Parmi les legs particuliers, il est remarquable de découvrir

18. Copie vidimée retirée par le sieur Pierre Maleville, détenteur des actes de feu Cleyrac, à la requête de Jean de Lanzac de Chaunac, seigneur de Monbette, copie tirée par Jean Marmier, habitant de Domme, en présence de Pierre de Gérard et de Jean-Baptiste de Ravilhon habitants de Domme, le 15 mars 1766 (Arch. privées).

les noms de deux « Lystairs », chambrières et serviteurs, noms qui sentaient à plein nez les bruyères d'Ecosse et rappelaient qu'il n'y avait pas si longtemps que l'aïeul, Michelet Stutt, avait jeté son tartan aux orties, ayant entraîné avec lui quelques compagnons de ses highlands pour en faire de bons Périgourdiens.

Sans doute Jacques de Chaunac eut grand deuil de la mort de sa jeune épouse, mais il avait peu d'attraits pour le célibat et convola bientôt en secondes noces avec Jacqueline de Pêchimbert (1617). Il naquit de cette union un second fils que, par entêtement, ou pour quelque raison obscure, il fit prénommer Jean, comme son demi-frère aîné.

Jean de Solminihac, lui, s'inquiétait de cette situation, craignant que l'influence de la seconde femme de Jacques de Lanzaac ne défavorisât son neveu, et c'est bien un peu ce qui se produisit lorsque Jacques de Lanzaac, terrassé à son tour par la maladie, entreprit de dicter en 1623 son testament, ne laissant qu'un legs particulier à son fils aîné (la somme de huit cents livres) et remettant d'une manière un peu contournée à son cadet le principal de sa fortune, notamment la seigneurie de Sibeauumont ¹⁹.

Alors, Jean de Solminihac, sieur de Marty, voulut rétablir la justice et lorsque le 12 août 1640 il eut la joie de voir son neveu, Jean de Lanzaac, se promettre à Anne de Labrousse, pour montrer qu'il agréait cette union et pour le désir qu'il avait de l'accomplissement de ce mariage, il donna à notre Jean de Lanzaac, son neveu et futur époux : « son domaine noble qu'il possède tout le long de la rivière de Dourdonnie, près la présente ville de Domme, appelé Taydes, consistant en maisons, granges, terres, preys et bois..., mais se réserve ledit sieur donateur le droit de pesche qu'il a sur ladite rivière de Dourdonnie, sa vie durant et ladite demoiselle sa femme, pour ledit domaine par ledit sieur de Cernet ²⁰, futur époux, en faire dorénavant comme de sa chose propre » ²¹.

Plus de quarante ans après ses démêlés avec Armand de Salignac, nous constatons donc que Jean de Solminihac n'avait rien perdu de ses droits de pêche en la rivière de Dordogne, tout au long de son domaine de Taydes. Ce domaine de Taydes,

19. Testament fait en la noble maison de Montmirail, à Cénac, le 18 mars 1623, reçu par Clayrac, notaire royal. (Arch. privées).

20. La seigneurie de Cernet était au dernier fils de Michelet Stutt, elle passa désormais aux Chaunac.

21. Articles de mariage reçus par Clayrac. Copie validée par François de La Brousse du 17 novembre 1666.

que les Stutt tenaient des Solminihac depuis plus d'un siècle, fut fidèlement transmis et conservé jusqu'à nos jours par leur descendance Chaunac-Lanzac, en même temps, sans doute, que cette goutte d'humour écossais qui hante encore la plupart des membres de cette famille. Ainsi les siècles ont mis autant d'opiniâtreté à maintenir un domaine dans une descendance continue qu'à maintenir les frontières absurdes de la Roque-Gageac sur la rive opposée de la Dordogne.

Une terre qui reste dans un patrimoine familial près d'un demi-millénaire, ce n'est pas si fréquent. C'est sans doute peu de chose par rapport à l'histoire de l'humanité, mais beaucoup comparé à la vie d'une rose ou, même, d'un jardinier, bien que, comme l'a écrit Fontenelle, « de mémoire de rose on n'ait jamais vu mourir un jardinier ».

Pierre de LA CHAPELLE.

Reconstruction religieuse et anticléricalisme rural en Dordogne au lendemain de la Révolution :

l'abbé Vienne, curé de St-Vincent-de-Cosse

Malgré des heures difficiles, la Dordogne vécut la décennie révolutionnaire d'une manière relativement paisible ¹. Même l'Eglise, bien que persécutée, l'y fut moins que dans d'autres provinces plus agitées que le Périgord ². Pourtant la Révolution ne pouvait manquer d'y bouleverser toutes les structures de l'Ancien Régime, ecclésiastiques et autres. Les églises, à très peu d'exceptions près ³, avaient cessé de fonctionner; celles qu'on remit en service après le Concordat de 1801 offraient un aspect physique lamentable ⁴. Les presbytères avaient été en grande partie vendus comme biens nationaux; les autres, laissés à l'abandon, tombaient en ruines ⁵. Même les deux anciens diocèses de Périgueux et de Sarlat, qui en 1789 se partageaient à peu près le territoire du département actuel, n'existaient plus; la Dordogne était rattachée, pour le spirituel, au diocèse d'Angoulême, sous la houlette d'un évêque « consti-

1. Sur la Révolution en Dordogne, voir (en attendant des études plus complètes): BUSSIERE (Georges): *Etudes historiques sur la Révolution en Périgord*, 3 vol., Bordeaux, 1877-1885-1903; LABROUE (Henri): *L'esprit public en Dordogne pendant la Révolution*, Paris, 1911. On trouvera dans BECCUART (Noël): *Archives départementales de la Dordogne. Répertoire numérique de la série L*, Bergerac, 1965, une bibliographie à peu près complète.

2. Sur l'église périgourdine pendant la Révolution, on se référera — mais avec force précautions — aux compilations hagiographiques du XIX^e siècle: BRUGIERE (abbé H.): *Le livre d'or des diocèses de Périgueux et de Sarlat, ou le clergé du Périgord pendant la période révolutionnaire*, Montreuil-sur-Mer, 1893; MAYJONADE (Chanoine): *Le martyrologe de la Révolution pour le diocèse de Périgueux. Relation manuscrite de M. l'abbé Duchazeaud*, Périgueux, 1914; BOYSSON (R. de): *Le clergé périgordin pendant la période révolutionnaire*, Paris, 1907. On attend avec impatience la suite des travaux de l'abbé Bouet; voir, en attendant, BOUET (Robert): *Le clergé du district de Nontron*, dans *B.S.H.A.P.*, t. CIX (1982) p. 31-57. 189-236.

3. Selon Georges Rocal, les offices avaient été célébrés par des prêtres constitutionnels en plusieurs paroisses, même aux plus mauvais jours de la Terreur. ROCAL (Georges): *De Brumaire à Waterloo en Périgord*, Paris, s.d., t. II, p. 11.

4. V. ROCAL, *loc. cit.*

5. Arch. dép. Dordogne, V 99; enquête préfectorale de 1845 sur l'état des églises et des presbytères.

tutionnel » (et donc très contesté), Dominique Lacombe ⁶. Il fallut attendre le « concordat » de 1817 pour voir la Dordogne enfin érigée en diocèse, et — par suite de la rupture des négociations entre le gouvernement français et le Pape — jusqu'en 1821 pour y voir arriver son premier évêque concordataire : Mgr Alexandre-Charles-Louis-Rose de Lostanges ⁷.

C'était dans le clergé secondaire que les ravages de la Révolution s'étaient fait particulièrement sentir. Dispersé par la persécution, et décimé par le découragement auquel avait cédé une partie de ses effectifs, privé d'éléments nouveaux par la fermeture des séminaires ⁸, ce clergé se trouvait, à l'aube du XIX^e siècle, dans une situation bien pénible. Nous ne savons pas au juste à quel chiffre avait pu se monter le clergé paroissial en 1789 ⁹, mais à l'arrivée de Mgr de Lostanges le diocèse ne comprenait plus que 401 ecclésiastiques en état de servir, dont 250 âgés de plus de 60 ans ¹⁰; la mort allait opérer encore dans ce reste des coupes sombres, de sorte qu'en 1829 le chiffre du clergé actif allait atteindre son minimum : 340 — avec pourtant un rajeunissement très sensible, car il n'y en avait plus que 147 qui avaient dépassé la soixantaine ¹¹. C'est dire que le clergé paroissial était non seulement insuffisant en nombre, mais encore usé par la dure expérience des années de la Révolution et de l'Empire, et presque entièrement dépourvu d'éléments jeunes. Pire encore, l'état moral de ce clergé laissait considérablement à désirer. Dans un document préfectoral de 1819, en face de 169 ecclésiastiques « recommandables par leur zèle, leur piété, leur capacité et leurs mœurs » on en trouve 99 qui sont portés « sans capacité, sans mœurs, dangereux, aventuriers, etc... » ¹² — tel le curé de Sainte-Alvère (de 1803 à 1825), au sujet de qui le préfet nota : « Intrus, il fit ensuite quelques campagnes comme militaire et voulut se marier. Il a acquis

6. Très peu de choses jusqu'ici sur ce prélat important : MAYJONADE (le chanoine J.-B.) : *Notes inédites sur Monseigneur Lacombe*, Lille, 1902; LESTRADE (l'abbé) : Dominique Lacombe, dans *Revue de Comminges*, 1903; GERARD (Jean) : Dominique Lacombe, curé constitutionnel et évêque métropolitain de Bordeaux (1788-1802), dans *Rev. Hist. Eglise de France*, t. 63 (1977), p. 87-102. La série A des archives diocésaines contient une documentation fort riche sur l'épiscopat de Lacombe, qui laisse entrevoir un personnage intéressant et même attachant, susceptible de tenter un biographe.

7. Encore un personnage important de l'histoire du Périgord qui attend son biographe. A part les oraisons funèbres, il n'y a rien du tout.

8. L'évêque constitutionnel Pontard ordonna 221 prêtres, de valeur très variable, mais il s'arrêta au début de l'an II. Voir Arch. dioc. Périgueux, RG 2.

9. Selon BOYSSON (R. de), *op. cit.*, p. 48, jusqu'à 800; c'est une estimation...

10. Arch. nat., F 19 2392.

11. Arch. nat., F 19 2397.

12. Arch. dioc. Périgueux, sans cote : Renseignements sur le clergé du département de la Dordogne, 1819 : autorité laïque.

quelque peu de biens nationaux pendant la révolution, il a été intrus ou employé dans l'administration militaire. On assure l'avoir vu prêcher en sans-culotte dans le temple de la raison ouvert au Bugue ».

Ou bien son collègue de Cours-de-Pile, qui aurait été l'opprobre du clergé; « sa bâtarde, vraie ou prétendue, a achevé de l'avilir par le procès qu'elle lui suscite ». Ou bien, finalement, le desservant de Mauzac, « qui court les foires et les marchés: son état est ce qui l'occupe le moins ».

Avec un clergé pareil, et après une période plus ou moins longue pendant laquelle les paroisses de la Dordogne avaient été privées de tout service religieux, il n'est pas surprenant que le peuple des campagnes ait négligé ses devoirs religieux, au point de retomber presque dans le paganisme. Le curé d'Ars disait plus tard: « laissez une paroisse vingt ans sans prêtre, on y adorera les bêtes »¹³; on n'en était peut-être pas loin dans le Périgord au début du XIX^e siècle. Quoi qu'il en soit, toute une génération avait grandi dans l'ignorance complète des choses de l'Eglise: pas de catéchisme, pas d'offices religieux (sauf très exceptionnellement), pas de religion à l'école. Nous ne disposons pas (avant 1841) de chiffres systématiques concernant la pratique religieuse, mais il y a lieu de croire qu'un clergé âgé, usé, de capacité et de moralité douteuses, se trouvait confronté à un peuple dont les habitudes religieuses avaient été en grande partie renversées par les grandes vacances de la Révolution.

Si la situation paraissait désespérée, le remède ne tardait pas à s'annoncer — d'abord en la personne de Mgr de Lostanges, dont la capacité et l'amabilité firent un des grands évêques du XIX^e siècle, ensuite et surtout avec le renouvellement du clergé paroissial. Entre 1824 et 1830, on ordonna 113 nouveaux prêtres (pour ne rien dire de ceux qui arrivaient d'ailleurs); en la seule année 1832 (les statistiques de 1831 font défaut), 41 jeunes hommes furent faits prêtres dans le diocèse¹⁴. Il est vrai que (comme nous l'avons vu) le nombre de prêtres en exercice allait néanmoins diminuant jusqu'en 1829, mais le nouveau clergé valait bien mieux — sur le plan pratique au moins — que les rescapés de la Révolution. Il lui manquait peut-être

13. Cité par MONNIN (l'abbé Alfred): *Le curé d'Ars, Vie de M. Jean-Baptiste-Marie Vianney*, Paris, 1874, t. I, p. 278 — et [sans donner la source] par Mgr DABERT: *Lettre pastorale... sur les besoins du sanctuaire et l'œuvre des séminaires*. Périgueux, 1864, p. 19.

14. Arch. nat., F 19 2394 à 2399.

l'instruction solide du clergé de l'Ancien Régime — ce qui n'empêchait pas les nouveaux venus de manifester une certaine suffisance; mais une piété solide et une activité entreprenante y suppléaient dans une très large mesure. Ce fut le vieux vicaire général Luguët qui, en 1817, brossa le portrait de ces jeunes loups, dans la personne de l'abbé Mazet, curé de Saint-Cybranet : « Ce jeune homme a peu de moyens et fort peu de connaissances, et ne veut pas être repris, comme tous ces nouveaux-nés. Il a de fort bonnes mœurs, et est fort aimé et estimé dans sa paroisse » ¹⁵. Ce jeune abbé et ses confrères s'attaquèrent donc avec ardeur à la rude besogne que leur avait léguée le hiatus révolutionnaire. A en juger d'après les comportements extérieurs des fidèles — et rappelons-nous que les aspects visibles de la religion revêtaient pour le clergé de l'époque plus d'importance que de nos jours — ils remportèrent, au cours de la première moitié du XIX^e siècle, une assez belle victoire. Les quelques chiffres qui nous sont parvenus en témoignent. A son arrivée en 1827 dans la ville de Nontron, le nouvel archiprêtre Barthélémy Lafaye (qui devait y rester quarante ans) n'avait que 300 communions dans l'année — y compris les Pâques. En 1839 il en avait déjà 2.414, et 3.325 en 1841; vingt ans plus tard, il avait franchi le cap des 5.000 ¹⁶. (La population de la commune était passée, au cours de la même période, de 2.865 à 3.658 ¹⁷). Le même genre de succès attendait Joseph Denevers, ordonné en 1833 et envoyé à Coubjours; après 8 ans d'expérience, il écrivit à l'évêque : « Mgr, lorsque j'ai pris possession de la paroisse, elle était restée 22 ans sans prêtre à domicile. J'ai travaillé depuis à réformer les abus et à faire relever les restes de la commune la plus délabrée qu'on puisse voir. J'ai éprouvé beaucoup de résistance au premier abord, mais à force de patience et de persévérance je suis parvenu à faire marcher la paroisse. La première année je n'ai eu à Pâques que 80 communions, la deuxième 120, et depuis que j'ai fait faire plusieurs fois la première communion aux enfants, j'en ai eu jusqu'à 300, mais le nombre varie. Je remarque avec peine que les parents mettent beaucoup de négligence à envoyer leurs enfants au catéchisme, ce dégoût ne peut venir que de l'ignorance des pères et mères, dont la plupart ne savent absolument que quelque peu de prière » ¹⁸.

15. Arch. dioc. Périgueux, A 8.

16. Arch. dioc. Périgueux, C 394, questionnaire de 1863, Nontron, notes en fin de questionnaire.

17. *Calendrier de la Dordogne*.

18. Arch. dioc. Périgueux, C 49, questionnaire de 1841, Coubjours, qu. 95.

Cette offensive missionnaire, malgré ses réussites, ne manqua pas de soulever des oppositions de part et d'autre — ce « beaucoup de résistance », qui empêchait quelquefois de faire marcher la paroisse, du moins dans son intégralité. L'essentiel de la résistance provenait d'une classe qu'on peut nommer la *bourgeoisie rurale* — c'est-à-dire de très nombreux rentiers du sol, qui n'avaient rien à faire avec l'aristocratie terrienne (lui étant le plus souvent viscéralement hostile), et dont l'influence était dominante dans les campagnes périgourdines, surtout (mais point exclusivement) sous la Monarchie de Juillet¹⁹. C'était une classe dont l'anticléricalisme était peut-être le trait le plus marquant, et qui consacrait une bonne partie de ses loisirs à tracasser le curé et à narguer la religion catholique. Cette bourgeoisie rurale exerçait en Dordogne une influence souvent déterminante sur le petit peuple des campagnes, et son anticléricalisme primaire mettait les nouveaux curés au désespoir. Citons, parmi les douzaines de lamentations cléricales qui parsèment les réponses des curés à la grande enquête de 1841, l'avis du curé de Paunat : « Il y a progrès parmi le peuple; [l'esprit religieux] s'affaiblit chez les bourgeois, surtout celui des deux matins. Les restes de queue de Robespierre qu'on voit dans beaucoup de localités en sont la cause »²⁰.

Quelques années plus tôt, le curé de Saint-Sulpice-d'Excideuil avait constaté dans sa paroisse une indifférence religieuse écœurante (guère exceptionnelle, à vrai dire, dans cette partie Nord-Est du diocèse), dont il trouva la cause dans « la classe bourgeoise, qui se fait honneur de mépriser la religion et ses cérémonies. S'il y a quelques bourgeois dans une paroisse, ils affichent de n'entrer jamais dans l'église, de critiquer le prêtre dans ses fonctions. Or tous ces sarcasmes ont achevé de détruire dans l'esprit du simple et naïf paysan tout respect pour la religion de ses pères »²¹.

La première moitié du XIX^e siècle était donc caractérisée, dans le diocèse de Périgueux, par un sourd mais âpre combat engagé entre, d'une part, un jeune et entreprenant clergé, résolu à annuler les conséquences d'une révolution néfaste, et, d'autre part, une bourgeoisie rurale empêtrée dans son anticléricalisme, et habituée à exercer sur le paysan une influence dirigeante. Le cas le mieux documenté (fût-ce parce qu'except-

19. Nous avons tenté une analyse des structures et de l'influence de la bourgeoisie rurale dans notre thèse de III^e cycle : GIBSON (Ralph) : *Les notables et l'Eglise dans le diocèse de Périgueux, 1821-1905*, Université de Lyon III, 1979, p. 166-220.

20. Arch. d'oc., Périgueux, C 42, questionnaire de 1841, Paunat, qu. 41.

21. Arch. dép. Dordogne, V 276 : notes communales.

tionnel) de ce combat provient de la riantة vallée de la Dordogne, non loin de la ville de Sarlat, dans une région où les conflits idéologiques et sociaux avaient coutume, depuis des siècles, de manifester une virulence particulière.

Jean-Baptiste Vienne naquit le 10 messidor an II (28-6-1794), fils de Jean, maître cordonnier, et de Louise Larrue, demeurant au lieu de Lou Balme, paroisse de Beynac ²². Bon pour le service en 1814 (et de taille exceptionnelle pour l'époque : 1,70 m), il en fut dispensé comme étudiant ecclésiastique; dans la documentation militaire, son père est porté comme « propriétaire-agriculteur » ²³. Quelques années auparavant, en 1810, deux Vienne avaient figuré sur une liste des dix contribuables les plus imposés de la paroisse dressée à l'intention du préfet pour la nomination des marguilliers : Jean-Baptiste Vienne y est placé troisième, et Jean Vienne, adjoint, cinquième ²⁴. Le futur prêtre sortait donc de la plus solide paysannerie, où l'artisanat rural jouait aussi un rôle important — c'est-à-dire, du milieu où se formait à l'époque la grande majorité des vocations sacerdotales. Il fut ordonné à Angoulême en 1820 (avant l'arrivée en Dordogne de Mgr de Lostanges), et envoyé immédiatement dans la paroisse double de Bézenac; au début, il remplissait en même temps les fonctions de vicaire de Saint-Cyprien ²⁵.

La nouvelle paroisse du jeune abbé Vienne comprenait les deux communes de Bézenac (pop. 377) et de Saint-Vincent-de-Cosse (pop. 445) ²⁶. Elle était située sur les bords de la Dordogne, entre le bourg de Saint-Cyprien et sa commune natale de Beynac, non loin de la ville de Sarlat. C'était une paroisse essentiellement rurale; en l'an XII, la plus grande agglomération était celle de Saint-Vincent, avec une vingtaine de maisons ²⁷; en 1846, ce village comprendrait 78 habitants ²⁸. Sur 44 conscrits des deux communes entre 1846 et 1850, 28 étaient portés « cultivateurs » (et trois autres « domestiques »), contre 10 artisans et 3 étudiants; 27 sur les 44 ne savaient ni lire ni

22. Arch. dép. Dordogne, 5 E 39/3^e, naissances, f. 2.

23. Arch. dép. Dordogne, 5 Z 187, n° 35 du canton de Sarlat. La taille moyenne pour le département parmi les conscrits de 1819 à 1826 était de 1,644 m. Voir ARON (Jean-Paul) et al : *Anthropologie du conscrit français*, Paris — La Haye, 1972, p. 83.

24. Arch. dioc. Périgueux, boîtes vertes, canton de Sarlat.

25. Arch. dioc. Périgueux, fichier du clergé. GOUZOT L. : *Souvenir*, Périgueux, 1879, affirme (p. 27) que l'abbé Vienne fut ordonné en 1817, à l'âge de 23 ans...

26. *Calendrier de la Dordogne*.

27. Arch. dép. Dordogne, 1 M 30.

28. Arch. dép. Dordogne, 6 M 94.

écrire ²⁹. Le recensement de 1851 donne la répartition suivante de la population active : agriculture : 290 (dont 159 propriétaires-cultivateurs, 10 fermiers, 23 métayers, 65 journaliers et 33 domestiques); industrie (essentiellement les petits métiers de la campagne) : 45; 9 rentiers et 5 fonctionnaires ³⁰. Paroisse rurale donc, mais paroisse relativement riche : 44 % de terres labourables, 17 % de vignes ³¹, comprenant « 6 maisons riches, sans parler d'autres propriétaires jouissant d'une honnête fortune » ³². Somme toute, une paroisse assez caractéristique de la vallée de la Dordogne, dans les environs de Sarlat.

Jeune homme de 28 ans à l'arrivée de Mgr de Lostanges, de grande taille et bon pour le service, le nouveau prêtre a dû savoir — à l'instar de certains autres jeunes ecclésiastiques (on pense aux abbés Audierne et Bernaret) — capter les affections de ce prélat distingué et paternel, du moins à en juger d'après une correspondance amicale, échangée au cours de l'année 1822 et conservée aux archives diocésaines ³³. Protégé de l'évêque et d'une intelligence apparemment plus qu'ordinaire (le curé de Saint-Cyprien le trouva un « sujet intéressant par son instruction, sa science et son zèle vraiment pastoral, et dont je ne saurais me passer » ³⁴), il semblait destiné à une carrière ecclésiastique exceptionnelle. Mais il allait rester toute sa vie dans ce petit coin du Sarladais, d'abord comme desservant de Bézenac, et après 1818 de Saint-Vincent (érigée en paroisse en 1825, mais sans titulaire), où il mourut en 1863, toujours le modeste curé de campagne qu'il avait été à ses débuts si prometteurs d'il y avait presque un demi-siècle ³⁵. Aux dires de son unique biographe, « rien n'avait pu l'arracher à la chère paroisse, où le retenaient les joies du pays natal et les sollicitudes pastorales » ³⁶. Mais c'est passer sous silence d'autres aspects de la carrière ecclésiastique de l'abbé Vienne, qui allait faire de sa vie au moins un demi-échec.

La paroisse de Bézenac-Saint-Vincent avait certainement, en 1820, de quoi stimuler le zèle missionnaire de son nouveau

29. Arch. dép. Dordogne, 2 B 93, 98, 103, 108, 113. Ce n'est qu'en 1846 que les registres du tirage au sort commencent à indiquer le degré d'instruction de chaque conscrit.

30. Arch. dép. Dordogne, 6 M 100 et 158.

31. Archives du service du cadastre : livre terrier de la Dordogne. Les chiffres comparables pour le département étaient de 38 % et de 11 %.

32. Arch. dioc. Périgueux, C 253, questionnaire de 1841, Bézenac, qu. 4.

33. Arch. dioc. Périgueux, C 11.

34. *Loc. cit.*, Picon à Lostanges, s.d. (1822 ?).

35. Arch. dioc. Périgueux, fichier du clergé. Arch. dép. Dordogne, V 4 : circonscriptions paroissiales.

36. GOUZOT, *op. cit.*, p. 27.

titulaire; elle portait, comme presque toutes les paroisses rurales de l'époque, les traces de son histoire récente. Celui qui la desservait depuis 1808, Bernard Lhermie, était un de ces prêtres dont l'efficacité avait été minée par son passé révolutionnaire. Selon *Le Livre d'Or des diocèses de Périgueux et de Sarlat*, après avoir refusé de prêter serment à la constitution civile du clergé, il « passa en Espagne et revint après la tourmente »³⁷. Mais le document préfectoral de 1819 — après avoir qualifié sa capacité de « aucune », son caractère de « nul », sa moralité de « douteuse » et ses habitudes d'« équivoques » — observa qu'il « se maria avec sa servante pour ne pas être persécuté »³⁸. Selon l'administration diocésaine, il aurait été déporté; le vicaire général ajouta qu'on « a parlé pour et contre ses mœurs; une partie de la paroisse ne l'estime pas »³⁹. C'était donc un prêtre taré, du moins aux yeux de certains de ses paroissiens. Il mourut en 1819, à l'âge de 68 ans, dans la maison de M^{me} de Cosnac, à Saint-Vincent⁴⁰, laissant derrière lui une paroisse qui accusait les effets destructeurs d'une longue négligence. En 1841, l'abbé Vienne s'en souvenait encore : « J'ai trouvé la paroisse de Saint-Vincent dans un état des plus déplorable il y a 20 ans. Seule elle réunissait plus de désordres que 8 autres auxquelles je portais du secours. On comptait jusqu'à 13 filles publiques, beaucoup de concubinages connus, et desquels on ne se cachait pas. Tous les ans on baptisait jusqu'à 5, 7 bâtards de filles non affichés, puisqu'aucune fille ne se mariait sans être enceinte. On citait des pères ayant commerce avec leurs filles, on montrait les enfants. Les personnes chastes d'ailleurs à cause d'inconduite se réfugiaient ici. De ce tableau connu, on peut présumer des désordres secrets. La privation d'église, le peu de secours qu'on avait, avait mis cette paroisse dans un état incroyable »⁴¹.

On est obligé de dire qu'il n'y a pas lieu d'ajouter trop de foi aux fantaisies sexuelles de l'abbé Vienne. Il partageait une opinion très répandue à l'époque, à savoir que la Révolution avait donné libre cours au dérèglement des mœurs. Pour le préfet Maurice (1810-1814) — tout comme pour son prédécesseur, le baron Rivet — c'était une obsession : tous ses rapports trimestriels y reviennent. Toujours c'était la Révolution qui était mise en cause : « Les ministres furent bannis, et le peuple

37. BRUGIERE (abbé H.) : *Le livre d'or des diocèses du Périgord pendant la période révolutionnaire*, Montreuil-sur-Mer, 1893, p. 153, 261.

38. Voir note 12.

39. Arch. dioc. Périgueux, A 7.

40. Arch. dép. Dordogne, 5 E 40/4*, 14-5-1819.

41. Arch. dioc. Périgueux, C 253, questionnaire de 1841, Saint-Vincent, qu. 95.



DOMINICUS LACOMBE, Miseratione Divinâ et
Autoritate Apostolicâ, Engolismensis Episcopus, unus
ex Legione honoris, Eques Liliorum flore donatus,

Universis presentis litterarum inspecturis
salutem in Domino,

Notum facimus et testamur quod nos, huiusmodi premissum
in Capella nostra Clericalem Engolismensem, sacrosque
ordinis-ingressus-functibus celebrantibus dilectum nobis
in Christo. Reverentem Vienne (Joannem), a quatuor
minuta exspectat postquam. Tunc et sufficiens
repositus est, a sacrum sub diaconatum. et omnia
promerimus.

Datum Engolisma in y salubris nostro Subopoli
die Gregoriana mensis aprilis de anno Domini millesimo
centesimo nonagesimo primo. (Lata Compita).

+ Dominicus Episcopus Engolismensis, D. D. S. S.

De Mandato. D. D. J. J. J.



se vit longtemps privé de secours religieux. Les mœurs, privées du frein le plus propre à les maintenir, se relâchèrent, des devoirs qui n'étaient plus respectés furent oubliés, tout concourait au désordre... Le 18 brumaire changea tout... Mais les mœurs avaient éprouvé de fortes atteintes, et il est bien difficile de les rétablir quand elles sont sorties des bornes. D'ailleurs, le nombre des pasteurs échappés au temps et à la persécution fut insuffisant... La rareté des pasteurs, le défaut d'instruction dans un grand nombre de communes qui en sont privées, sont la cause principale et toujours croissante du désordre qu'on aperçoit dans les mœurs actuelles » ⁴².

C'est le genre d'accusation qui, le plus souvent, ne se prête pas à des preuves précises. Pourtant, ce que nous avons déjà appelé les fantaisies sexuelles de l'abbé Vienne sont, en partie au moins, sujettes à vérification, dans les registres de l'état civil ⁴³. Est-ce bien vrai, par exemple, qu'on ne se mariait qu'enceinte ? Sur les 45 mariages célébrés dans les deux communes entre 1812 et 1821, nous avons pu repérer la naissance du premier enfant dans 31 cas (pour le reste, le mari était soit originaire d'une autre paroisse, soit y résidant, ce qui laisse supposer que le nouveau ménage s'installa ailleurs). Or, sur ces 31 naissances, il n'y en eut que deux (6,5 %) qui eurent lieu avant huit mois (4 autres au cours du neuvième mois); toutes les autres représentaient des conceptions post-nuptiales. Dans la commune de Tamniès, éloignée seulement d'une quinzaine de kilomètres, le pourcentage correspondant était de 27,6 ⁴⁴. La moyenne des conceptions post-nuptiales dans le Sud-Ouest, entre 1790 et 1819, était de 9,2 % pour les femmes mariées avant l'âge de 25 ans, et de 13,6 % pour celles qui se mariaient plus tardivement ⁴⁵. Qu'en était-il des naissances illégitimes ? Sur 196 naissances enregistrées entre 1812 et 1821, antérieures à 1816 — où la mère était fille, contre 4,1 % à Tamniès (toujours pour la période 1810-1819). Dans les diversités rurales se situait entre 1,9 % et 2,6 %; pour la France (sans Paris), entre 1810 à 1819, il était de 3,9 % (5,4 % si on y

42. Arch. dép. Dordogne, 6 M 538, 1^{er} trimestre 1812.

43. Arch. dép. Dordogne, 5 E 40/3^e, 4^e.

44. HESSE (Philippe-Jean): Notes de démographie historique: la commune de Tamniès (1793-1851), dans *B.S.H.A.P.*, t. CI (1974), p. 273.

45. HENRY (Louis): Fécondité des mariages dans le quart Sud-Ouest de la France de 1720 à 1829 (suite), dans *Annales Éc., Soc., Civ.*, 1972, p. 998. Sont considérées comme pré-nuptiales les conceptions qui aboutissent à une naissance vivante moins de 8 mois après le mariage.

inclut les enfants trouvés) ⁴⁶. Force est de conclure que la dépravation exceptionnelle des mœurs que l'abbé Vienne croyait avoir rencontrée dans sa nouvelle paroisse n'était que le produit d'une imagination surchauffée. On est tenté de croire à un phénomène freudien de refoulement-projection; quoi qu'il en soit, il est clair que l'abbé Vienne exagérait démesurément lorsqu'il évoquait les pratiques sexuelles de ses ouailles.

N'empêche qu'il a dû se trouver confronté à une situation difficile, où les habitudes religieuses avaient été disloquées pendant les grandes vacances révolutionnaires. Il se mit à l'œuvre avec son ardeur habituelle. « Le zèle », nous dit son biographe, « tel fut le caractère dominant de la vie de ce bon prêtre : zèle ardent, qui ne redoutait aucune lutte; zèle patient, qui persévérait, sans défaillance, 10, 30 et même 50 ans dans le même projet » ⁴⁷.

L'église ayant été vendue comme bien national et l'usage qu'on en avait fait l'ayant mise « dans un état indigne du culte », il la fit réparer pour plus de 2.300 francs, provenant d'impositions communales, de dons volontaires, et de ses propres deniers — « puisque je le pouvais ». Jusqu'en 1830 il entretenait à ses frais deux religieuses pour l'instruction des enfants et le soin des malades; la Révolution de 1830 en empêcha l'établissement définitif. Il fit planter six croix en bois, « là où elles existaient avant la première révolution ». En 1831 il établit dans la paroisse l'œuvre de la Propagation de la Foi, l'une des premières du diocèse. La paroisse fut la première du diocèse à établir l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement; en 1841, elle fut suivie de plus de 500 adorateurs (y compris ceux des paroisses voisines); la confrérie du Scapulaire avait une centaine d'inscrits, et celle de Notre-Dame de la Trappe presque 200. À Saint-Vincent, la messe fut chantée — chose très rare à l'époque — tous les quinze jours, accompagnée à l'orgue ⁴⁸. À l'échelle d'une petite paroisse rurale, tout cela laisse percevoir une activité fébrile de la part du pasteur — bien différente de l'inaction d'un vieillard discrédité, tout ce que la paroisse avait connu au cours de la trentaine d'années précédentes.

Tant de zèle sacerdotal ne manqua pas de porter des

46. BLAYO (Yves): La proportion de naissances illégitimes en France de 1740 à 1829, dans *Population*, n° spécial, nov. 1975, p. 66, 67.

47. GOUZOT, *op. cit.*, p. 27.

48. Arch. dioc. Périgueux, C 253, questionnaires de 1841, Saint-Vincent, qu. 25, 38, 39, 52, et Bézenac, qu. 39, 80; C 394, questionnaire de 1863, Saint-Vincent, qu. IX (7).

fruits. Déjà en 1822 la paroisse donnait « les meilleures espérances... mes paroissiens commencent... à marcher; ils fréquentent très souvent les sacrements, à l'exception de *trois esprits forts* et de six hommes du peuple tous se sont approchés au temps pascal » ⁴⁹.

Vingt ans plus tard, l'abbé Vienne se remémora les effets de sa bouleversante activité; « ...Aujourd'hui, il n'existe plus de fille publique, quelques-unes seulement font soupçonner leur conduite. Il se passe plusieurs années sans voir des filles devenir mères. Le désordre a beaucoup cessé. La justice est infiniment plus respectée. Il y a de la piété dans une portion de la paroisse. Les cérémonies, les chants de l'église, sont assez bien suivis. J'ai vu, surtout avant 1830, excepté 5 ou 6 personnes, tous se confesser, faire leurs Pâques, aller publiquement adorer en foule tous les jours le beau calvaire... que j'avais exposé en plein air et qu'en 1830 Mgr de Lostanges me conseilla de retirer par prudence, quoique les objets et le terrain m'appartinssent. Je les conserve encore. Les Christs placés dans les familles ont fait du bien. Les instructions soutenues, les conférences que j'ai faites avec mes frères, des prédicateurs que j'ai appelés de temps en temps, ces croix sur la surface de la paroisse, la cessation des réunions des deux sexes pour les danses, l'obstacle opposé aux enfants qui gardaient les troupeaux de se mêler avec ceux qui n'étaient pas de leur sexe — hélas ils grandissaient dans le vice — les confessions assez souvent de ces petits enfants, la surveillance spéciale de deux personnes influentes haut placées, séduisant tout par l'or, la ruse, l'hypocrisie, leur position sociale; voilà les moyens que j'ai employés pour diminuer le mal, et faire les choses bien. Et j'ai eu la consolation de voir sortir un peu de paroisse, ou des environs, 15 jeunes filles qui ont fait profession dans différentes communautés, et un jeune homme. Cette paroisse est toute composée de paysans, on peut être maître sans rien brusquer. Il faut être assez accessible, veiller sur les deux personnes haut placées... se mêler beaucoup de leur contact; ils ont failli perdre deux prêtres de réputation, l'un d'eux est mort voyant sa sœur presque déshonorée. Qu'on recommande la communion fréquente, l'adoration perpétuelle, que les femmes ne portent que des coiffes à l'église, leur voile à la communion » ⁵⁰.

49. Arch. dioc. Périgueux, C 11, Vienne à Lostanges, 24-1-1822.

50. Arch. dioc. Périgueux, C 253, questionnaire de 1841, Saint-Vincent, qu. 95.

Les chiffres de pascalisants traduisent, un peu plus objectivement, son succès ⁵¹ :

	1841		1863	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes à peu près toutes
Saint-Vincent-de-Cosse	26	97	75	
Bézenac	20	95	69	

(Tous les chiffres sont des pourcentages. Bézenac avait un autre titulaire à partir de 1853).

L'abbé Vienne était loin d'attribuer la transformation de sa paroisse exclusivement à son propre mérite. Au moins avant 1830, « ce qui soutenait la foi, c'était deux anciennes familles, riches, pieuses, ayant chacune une chapelle » ⁵². Il s'agissait, en premier lieu, de Messire Antoine Casimir, comte de Mirandol, seigneur de Peyruzet, de Pochaud et autres lieux ⁵³. En 1815 il fut élu par la Dordogne à la Chambre Introuvable, où il siégea à droite; il fut réélu jusqu'en 1830 ⁵⁴. Habitant le plus imposé à Saint-Vincent, il y possédait 54 hectares (la propriété étant très morcelée sur les bords de la Dordogne). Il était, en outre, le propriétaire le plus imposé des communes de Coly et de Condat — il habitait celle dernière — et deuxième à Daglan; dans ces quatre communes, il totalisait quelque 372 hectares, et il avait sans doute d'autres propriétés ailleurs ⁵⁵. L'autre riche et pieuse famille était celle des de Cosnac. Elle ne possédait dans la commune de Saint-Vincent que 16 hectares ⁵⁶; c'était essentiellement une famille de la noblesse brivoise, d'extraction chevaleresque (*i.e.* de très ancienne noblesse), qui se croisa en

51. Arch. dioc. Périgueux, C 253, questionnaires de 1841, Bézenac et Saint-Vincent, qu. 41; C 394, questionnaires de 1863, Bézenac et Saint-Vincent, qu. II (5).

52. Arch. dioc. Périgueux, C 394, questionnaire de 1863, Saint-Vincent, qu. 89.

53. FROIDEFOND de BOULAZAC (A. de): *Armorial de la noblesse du Périgord*, Périgueux, 1891, t. I, p. 350.

54. ROCAL (Georges): *La seconde Restauration en Périgord*, Angoulême, 1956, p. 57; LASSAIGNE (Jean): *Figures parlementaires. L'apport d'un département à la politique française*, s. l., 1950, p. 179 et *passim*. Il existe aux Archives départementales un fonds de Mirandol (12 J 277), mais il ne contient rien qui soit susceptible de nous intéresser ici. La famille de Mirandol s'est éteinte en 1972; voir SAINT-SIMON (F. de) et SEREVILLE (E. de): *Dictionnaire de la noblesse française, supplément*, Paris, 1977, p. 275.

55. Arch. dép. Dordogne, 63 P 225, 229, 255, 860.

56. Arch. dép. Dordogne, 63 P 860, f. 52.

1190 ⁵⁷. Le chef de la maison habitait en effet à Brive, mais M^{me} de Cosnac résidait dans la paroisse, et c'était dans sa maison qu'était mort l'infortuné Bernard Lhermie. On avait donc affaire à deux familles de la vieille aristocratie, alliée traditionnelle de l'Eglise; le soutien qu'elles apportaient à l'œuvre de l'inlassable curé comptait certainement pour quelque chose dans le redressement de la paroisse.

Mais on ne bouleversait pas ainsi les habitudes d'une population — à plus forte raison en alliance avec la vieille noblesse — sans froisser quelques susceptibilités, et notamment dans la bourgeoisie rurale. On a déjà vu à l'œuvre les « trois esprits forts » et les « deux personnes haut placées ». La documentation dont nous disposons ne nous permet plus de les identifier tous, mais à coup sûr leur chef de file se nommait Pierre Redon, propriétaire d'une quinzaine d'hectares seulement à Saint-Vincent, mais qui vivait du revenu de propriétés très considérables qu'il possédait dans les environs de Paris. Dans la liste électorale de 1829, il est porté pour 151 francs de contribution foncière au bureau de Saint-Cyprien, mais pour 1.110 francs dans le 2^e bureau de la Seine; dans tout le département, il n'y avait que 185 électeurs à payer plus de 1.000 francs de contributions (toutes comprises) ⁵⁸. (Le comte de Mirandol payait, cette année-là, 1.336 francs de contribution foncière). Sous les Bourbons, la voix de l'opposition criait dans le désert, mais après la Révolution de 1830 Pierre Redon fut nommé maire de Saint-Vincent-de-Cosse. Il ne tarda pas à mettre en marche une guérilla systématique qui ne se démentirait pas pendant de longues années. Laissons la victime raconter lui-même le déclenchement de l'offensive : « A peine installé maire en 1830 il organisa une réunion, appela des hommes propres à ses desseins de Saint-Vincent, Beynac et Cazenac, fit passer le tambour par son domestique, somma tous les habitants de Saint-Vincent jusque dans leur domicile, et le jour des Cendres une monture fut amenée, on y plaça deux mannequins, l'un représentant le prêtre... l'autre représentant les religieuses que j'avais ici. La statue de la Vierge était portée au milieu de ce cortège inqualifiable, et une dinde au bout d'une perche pour braver l'abstinence du jour. Le tout fut promené longtemps dans la paroisse, avec accompagnement

57. SEREVILLE (E. de) et SAINT-SIMON (F. de) : *Dictionnaire de la noblesse française*, Paris, s.d., p. 324.

58. Arch. dép. Dordogne, E dépôt. Hautefort. Pour les listes ultérieures, voir E dépôt, Pazayac (1831 et 1834/5) et Belvès (1846/7), et 2 Z 61 (1840/41). Voir aussi, pour la famille Redon, 83 P 860 (matrice cadastrale), f. 183 et 189.

d'armes, de chants, de cris affreux, de libations, et de désordres » ⁵⁹.

Chose peut-être plus sérieuse, le nouveau maire dénonça son curé à la sous-préfecture, l'accusant d'une mauvaise gestion de la fabrique, de la fermeture de l'église pendant les offices, d'injures proférées à des jeunes filles, d'une distribution arbitraire des fonds pour les pauvres, et de toute une série de péccadilles ecclésiastiques ⁶⁰. Or, le sous-préfet était Louis Mérillhou, frère de Joseph, avocat montignacois qui avait milité dans la Charbonnerie sous la Restauration (se faisant une réputation nationale par sa défense des quatre sergents de La Rochelle), qui fut ministre sous Laffitte, et qui passa en 1837 à la pairie ⁶¹. Ce rejeton (Louis) d'une famille ultra-libérale prêta donc une oreille sympathique aux dénonciations du maire, au point d'écrire au préfet au sujet de « la clameur publique, qui signale cet ecclésiastique comme un homme des plus violents, généralement détesté dans l'endroit où il exerce son ministère » ⁶².

Un membre du conseil général, Bessière, riche propriétaire et conseiller-maire à la Cour des Comptes, fut chargé par le préfet de faire une enquête, mais il conclut à l'impossibilité de la réconciliation souhaitée à la préfecture. Il incrimina le curé d'une tentative de détournement d'héritage auprès de la mère de Jean Redon, d'avoir accusé celui-ci, en chaire, de ne pas pratiquer ses devoirs chrétiens, et d'avoir fait ériger un énorme calvaire d'aspect peu agréable, directement en face de la résidence du maire; selon certains, le mauvais larron dont le Christ était flanqué ressemblait remarquablement à ce dernier ⁶³. L'abbé Vienne, d'ailleurs, aurait vilipendé non seulement le premier magistrat de la commune, « mais d'autres habitants considérables, dont la position est d'autant plus fâcheuse qu'ils n'osent se plaindre des procédés de M. le curé, de peur qu'il n'emploie l'influence du confessionnal, sur leur vieux parents, pour les faire déshériter ».

59. Cité par BRUGIERE (l'abbé H.): *L'ancien et le nouveau Périgord*, t. 29, p. 97 et seq. (aux archives diocésaines). Repris dans *Quelques pages de l'Ancien et le Nouveau Périgord, et les châtimens des persécuteurs de la période révolutionnaire*, Périgueux, 1897, p. 158-162.

60. Arch. nat., F 19 5747 : affaire de Saint-Vincent, rapport du maire, 4-5-1831.

61. ROCAL, *op. cit.*, p. 168-170. 202-203. 218; LASSAIGNE, *op. cit.*, p. 224-225; BERTIER de SAUVIGNY (G. de): *La Restauration*, Paris, 1955, p. 180; ROBERT A. et al.: *Dictionnaire des parlementaires français*, Paris, 1891.

62. Arch. nat., F 19 5747 : affaire de Saint-Vincent, sous-préfet de Sarlat au préfet, 7-5-1831.

63. LAVALETTE-MONBRUN (M. de): *Mémoire pour établir le droit des pères de la compagnie de Jésus... sur un Calvaire...*, Sarlat, 1900, p. 3.

Enfin, « dans toute sa conduite à Saint-Vincent, M. Vienne a montré cet esprit tracassier et ce zèle emporté qu'on reproche à beaucoup de jeunes prêtres qui, dans l'intérêt de leur ambition, ont cherché, par ces éclats, à attirer sur eux l'attention et la faveur de la Restauration » ⁶⁴.

L'évêque repoussa naturellement cet acte d'accusation, mais il resta peut-être quelque chose de la calomnie, car son objet n'eut jamais l'avancement auquel il avait semblé promis — soit à cause des incertitudes des évêques au sujet de sa conduite (on n'appréciait guère, à l'évêché, les sujets de caractère agité et turbulent — du moins, pas avant la Troisième République), soit parce qu'il ne voulait pas fuir devant ses ennemis. Du reste, l'action pastorale ne réservait plus au remuant abbé les mêmes consolations qu'à ses débuts. La famille Redon, solidement installée dans la mairie (de 1831 jusqu'en 1871, avec un court intervalle entre 1849 et 1852) ⁶⁵, le guettait. L'abbé Vienne poursuit son récit : « J'ai vu durant les années 1833, 34 et 35 un mannequin assis sur un fauteuil sous le jardin du maire, en place publique; il était habillé en prêtre prêt à dire la messe, et le maire était lui seul l'auteur de cette profanation. Enfin après 1848 il est encore renommé maire; pendant trois jours, en carnaval, le tambour se fait entendre; le maire réunit quelques jeunes gens et on baptise un mannequin avec toutes les cérémonies religieuses. On le promène ensuite décoré d'une croix, de chapelets, dans toutes la paroisse » ⁶⁶.

A la fin de sa vie, il nota amèrement dans le questionnaire épiscopal de 1863 : « Depuis 1830, ces trois révolutions ont tout bouleversé; le maire actuel, créé alors maire, a fait une guerre acharnée à la religion; sous son administration, quatre grandes croix, d'année en année, ont été abattues, les sacrements bafoués, parodiés sur la place publique, et cela en temps d'ordre et de paix » ⁶⁷.

Le pauvre abbé aurait pu — mais ceci n'entraînait guère dans la mentalité cléricale de l'époque — incriminer non seulement les trois (?) révolutions politiques, mais aussi une révolution sociale qui s'opérait à Saint-Vincent vers le milieu du XIX^e siècle. Au cours des années 1840, les 16 hectares des de Cosnac furent vendus et dispersés parmi une foule de petits propriétaires. En 1847, les terres des de Mirandol furent également

64. Arch. nat., F 19 5747, Bessières au préfet, 22-10-1831.

65. *Calendrier de la Dordogne*.

66. BRUGIERE (abbé H.) : *L'ancien et le nouveau Périgord*, t. 29, p. 109-110.

67. Arch. dioc. Périgueux, C 394, questionnaire de 1863, Saint-Vincent, qu. I (5).

vendues, cette fois à Henri-Philippe Escande, avocat, qui s'y installa dans la grande demeure de Monrecour⁶⁸. C'est dire que la propriété d'un aristocrate ultra de la Chambre introuvable passa entre les mains d'une grande famille de républicains périgourdins : l'avocat devait devenir en 1871 le conseiller général (de tendance républicaine conservatrice) du canton de Saint-Cyprien — en remplacement d'un Carbonnier de Marzac, représentant d'une famille noble du Périgord, qui occupait le siège depuis 30 ans; le fils, Georges Escande, franc-maçon, d'idées républicaines plus avancées, serait conseiller général à son tour, maire de Saint-Cyprien et, entre 1881 et 1889, député à l'Assemblée nationale. L'abbé Vienne fut donc victime, non seulement d'une offensive anticléricale de style très ancien (mannequins, promenades carnavalesques, etc...), mais aussi d'une mutation sociale. Il est vrai que dans d'autres coins du Périgord l'ancienne noblesse réussit à conserver une bonne partie de ses terres et de son influence locale⁶⁹, mais à Saint-Vincent les structures sociales de la paroisse furent complètement bouleversées, vers le milieu du XIX^e siècle.

Cela ne veut pas dire que l'œuvre de l'abbé Vienne resta entièrement sans résultat. Les chiffres de pratique religieuse fournis par ses successeurs dans la paroisse de Saint-Vincent ne sont pas entièrement cohérents, mais ils ne donnent pas l'impression d'une paroisse peu religieuse. En 1863, l'abbé Vienne répondit à un questionnaire épiscopal que les trois-quarts des hommes (quelquefois plus) faisaient leurs Pâques, et à peu près toutes les femmes⁷⁰. Vingt ans plus tard, un successeur n'enregistra que 90 hommes et 140 femmes à la communion pascale⁷¹ — ce qui représentait 40 % et 60 % de la population en âge de la faire. Mais en 1901, le curé de Saint-Vincent répondit à un nouvel évêque qu'il avait à la communion pascale « presque tout le monde »⁷². Pourtant après 1830, pour l'abbé Vienne, les beaux jours étaient finis⁷³. Il ne lui resta que de

68. Arch. dép. Dordogne, 63 P 360, f. 163, 298; SECRET (Jean) : *Le Périgord : châteaux, manoirs et gentilhommières*, s.l., 1979, p. 276.

69. C'est ce que nous avons essayé de démontrer dans GIBSON (Ralph) : *The French nobility, in the nineteenth century* — particularly in the Dordogne, in HOWORTH (Jolyon) and CERNY (Philip G.) : *Elites in France : Origins, Reproduction and Power*, London, p. 5-45.

70. Arch. dioc. Périgueux, C 394, questionnaire de 1863, Saint-Vincent, qu. II (5).

71. Arch. dioc. Périgueux, C 46, questionnaire de 1883, Saint-Vincent, qu. II (4).

72. Arch. dioc. Périgueux, C 51, questionnaire de 1901, Saint-Vincent, qu. I (5).

73. Voir, par exemple, la correspondance où l'évêque se plaint en 1854 du refus du conseil municipal de faire réparer le presbytère, refus motivé par la cherté des subsistances et la mauvaise gestion de la fabrique, mais occasionné en réalité par la mauvaise intelligence entre maire et curé. (Arch. dioc. Périgueux, sans cote : registre de la correspondance de l'évêque avec le préfet, t. II, n° 720 et 764).

se consoler par les malheurs de son ennemi — malheurs qu'il présenta comme une punition divine, dans un passage où perce un peu trop manifestement la satisfaction qu'il en tirait : « Châtiment : Il a perdu sa jeune femme et quelques jours après sa fille unique. Il se remarie et perd encore un jeune enfant. Aujourd'hui il ne lui reste qu'un garçon qui le rend malheureux et qui dissipe tout sous prétexte qu'ayant une mauvaise santé il prévoit qu'il ne vivra pas longtemps et qu'il veut tout achever avant sa mort » ⁷⁴.

Il y a un épilogue, malheureusement obscur. Le seul biographe de l'abbé Vienne, dans un opuscule publié en 1879 mais qui avait vraisemblablement servi comme oraison funèbre, affirme que le curé de Saint-Vincent avait été puissamment secondé, dans la reconstruction de l'église, par un nommé Redon, « aujourd'hui maire » ⁷⁵. En 1864, lorsque l'évêque mettait à jour le carnet d'adresses qui servait pour l'envoi des mandements de Carême, il y porta le nom d'un Redon, maire de Saint-Vincent-de-Cosse ⁷⁶. Était-ce pour le narguer ? En 1871 le maire Redon fut qualifié par le sous-préfet d'« impérialiste », et en 1876 et 1878 encore de « conservateur » — ce qui voulait dire « peu sympathique à l'idée républicaine » ; ce n'est qu'en 1881 qu'il est porté, pour la première fois, « républicain modéré », et en 1884 républicain tout court ⁷⁷. S'agissait-il toujours du même personnage — ou plutôt d'un fils ou autre descendant ? L'abbé Vienne aurait-il remporté la victoire finale, ne fût-ce que par la génération suivante ? La documentation n'est pas claire, mais cela est bien possible.

L'histoire de l'abbé Vienne a été longue, quelquefois divertissante, et en fin de compte assez tragique. Son cas était évidemment exceptionnel ; mais il était en même temps caractéristique, sous beaucoup d'aspects, des démêlés du clergé et de la bourgeoisie rurale pendant la première moitié du XIX^e siècle. Le curé lui-même sortait de la paysannerie aisée, terrain de choix pour le recrutement sacerdotal à l'époque. Secondé par deux familles aristocratiques, et non dépourvu lui-même de moyens intellectuels et financiers, il ne manqua pas de faire un certain effet dans sa paroisse. Il en fallait, du moins pour la

74. BRUGIERE (abbé H.) : *L'ancien et le nouveau Périgord*, t. 29, p. 110.

75. GOUZOT, *op. cit.*, p. 32.

76. Arch. dioc. Périgueux, sans cote : Registre des confréries, 1843-1909. En fin de registre : envoi des mandements de carême. Mgr. DABERT : *Lettre circulaire... pour demander des renseignements relatifs à l'envoi des mandements de carême*, Périgueux, 1864, p. 2.

77. Arch. dép. Dordogne, 3 M 146, 165, 173, 175, 169.

religion catholique, car trente ans de révolution et d'abandon avaient sérieusement miné les traditions religieuses de la population. Il est maintenant presque impossible de savoir, dans le chassé-croisé des dénonciations mutuelles, si dans son activité fébrile il dépassa les bornes du raisonnable. Mais il écrit lui-même que « cette paroisse est toute composée de paysans, on peut être maître... ». Il ajouta « sans rien brusquer », mais là il se trompa gravement, car il y avait dans la paroisse de Saint-Vincent quelques « esprits forts », représentants de la bourgeoisie rurale, qui n'entendaient pas être dirigés par ce prêtre brouillon. Sous la Restauration, ils se trouvaient désarmés, mais la révolution bourgeoise mit un des leurs à la tête de l'administration civile de la commune. Le nouveau maire s'occupa sur le champ de se venger de son curé; il n'arriva jamais à extirper à Saint-Vincent la pratique religieuse, mais il y institua une guérilla contre le clergé qui était tout à fait caractéristique de l'époque ⁷⁸.

Ralph GIBSON.



78. Le lecteur aura remarqué que cet article repose en grande partie sur des documents conservés aux archives diocésaines de Périgueux. Que les autorités diocésaines trouvent ici l'expression de ma très sincère reconnaissance d'avoir pu consulter, en toute liberté, cette source riche et indispensable. J'ai bénéficié d'un accueil des plus aimables et des plus compréhensifs.

VARIA

Un philanthrope précurseur des lois sociales : *Louis Margerin*

Louis-Marie Margerin naquit à Beauvais, le 4 juin 1798. Ses parents étaient, croit-on, de petits commerçants. On sait peu de choses sur sa jeunesse. Très doué, il fit de fortes études et devint professeur libre. Il fut recommandé au baron de Damas, qui cherchait un précepteur pour son fils aîné Godefroid, de santé fragile, et il fut agréé à cause de son sérieux et de sa piété. Le baron de Damas était alors gouverneur du jeune duc de Bordeaux, héritier du trône. Au mois de mai 1830, il lui confia une mission qui indiquait bien l'estime dont il l'entourait. Il l'envoya avec son fils et une personne de service au château d'Hautefort pour un changement d'air que recommandait son médecin. Trois mois après éclatait la Révolution de juillet 1830, et la baronne de Damas avec ses huit enfants qui étaient à Paris vinrent rejoindre Margerin, alors que son mari partait pour l'exil avec son élève le duc de Bordeaux et le roi détrôné Charles X. Le baron de Damas ne devait rejoindre sa famille qu'en 1834. Margerin se montra digne de la confiance que lui témoignait la famille de Damas. On lui donna successivement comme élèves tous les enfants de Damas qu'il prépara au collège des Jésuites de Fribourg dès qu'ils eurent l'âge d'être mis en pension. Seul l'aîné, dont la santé demeurait précaire, resta jusqu'au bout son élève. Il devait mourir en 1845, à 26 ans, entouré des soins de son maître qui ne voulait pas le quitter. La famille de Damas n'oublia jamais son dévouement et le baron le prit comme lecteur et secrétaire lorsque les enfants furent élevés.

M^{me} Margerin mère avait été appelée à Hautefort pour rendre quelques services auprès du personnel, dès 1830. Elle y demeura quelques années. Louis Margerin se maria peu de temps après son arrivée en Périgord. Il eut quelques enfants qui moururent en bas âge. Sa femme mourut jeune encore, il ne voulut jamais se remarier. Dès lors, il consacra sa vie à ses études, à ses élèves et aux pauvres. Il faut dire aussi qu'après la mort de sa mère, il assista une de ses sœurs, Adèle, qui devait lui survivre. Il aida plus tard ses nièces à s'établir.

Il y avait beaucoup de misère à cette époque dans les campagnes, surtout parmi les journaliers agricoles, et aussi les vieillards qui ne pouvaient plus travailler. Le baron de Damas chargea Margerin d'organiser en 1838, à Hautefort et dans les environs, la « Conférence de Saint-Vincent de Paul ». Cette société, fondée par Frédéric Ozanam, était toute nouvelle. Elle débutait en Dordogne.

Le précepteur fut tout de suite dans son élément. Encouragé par la baronne de Damas, foncièrement bonne et qui était tout le contraire d'une mondaine, il se donna à cette œuvre de tout son cœur. Chaque confrère (on appelait ainsi les membres de la Conférence) avait quelques familles à visiter, et au besoin

à assister. Il prit pour sa part les plus éloignés du bourg, les plus difficiles de caractère, les plus misérables. Il fut bientôt connu. On venait le voir, le consulter, souvent lui demander l'aumône... On prétendait qu'il était trop bon, qu'on abusait de lui. Qu'il ait été parfois un peu dupe... c'est possible. Il ne savait pas résister à ses quémandeurs. Quand il n'avait plus rien à donner, il prélevait quelque chose sur son propre linge. On dut faire bonne garde sur ses effets personnels. On sut bientôt qu'il ne gardait presque rien et il fallait le gronder. Il acceptait paisiblement toutes les remontrances. On finit par l'appeler dans la région le « Saint Homme Job », surnom qu'il garda longtemps.

Une autre occupation absorbait aussi le temps de Margerin. Il était très musicien et avait une jolie voix. Très vite, à la chapelle du château, plus tard à la chapelle de l'Hospice que fréquentaient les habitants du bourg, il avait organisé un chœur de chant. Il réunissait quelques habitués du château ; plus tard, ce furent des personnes de la localité. Les répétitions se faisaient au château. On était strict à l'époque pour les sorties du soir, et Margerin accompagnait les jeunes filles chez leurs parents. Beaucoup avaient gardé le souvenir de l'immense parapluie que portait le précepteur et qui pouvait abriter plusieurs personnes en cas de pluie. L'auteur de ces lignes a connu dans sa jeunesse une dame née en 1840, morte en 1936, ancienne chanteuse de ce groupe et qui connaissait bien des anecdotes dont le héros était notre directeur de chorale.

Margerin avait aussi une autre préoccupation qui à la longue devenait une hantise. Que faire pour combattre la misère qui sévissait surtout les années de mauvaise récolte ? Ses séjours à Paris avec la famille de Damas, une fois par an, lui faisait connaître une pauvreté pire que dans nos campagnes périgourdines. M. de Damas, que préoccupait à sa manière la question sociale, avait demandé dans un cercle d'amis de faire une étude sur les causes du « paupérisme » et de présenter des remèdes. Margerin fit sur ce sujet une étude et préconisait l'association, le « mutualisme ».

Son travail fut remarqué. Il eut les honneurs de l'impression mais n'a pas été conservé. Sa modestie le poussa même à le détruire. Le baron de Damas le félicita, tout en le blâmant de cette destruction. De leurs entretiens naquit le « prêt d'honneur ». On forma une association qui réunit un certain nombre de propriétaires qui s'engageaient à mettre à la disposition du groupe un petit capital en argent. Une sorte de « caisse » de prêt était mise sur pied. On prêtait de petites sommes à long terme et à bas intérêt aux petits propriétaires, aux artisans ou aux métayers qui en avaient besoin pour des améliorations ou pour des dépenses légitimes et utiles à la famille.

Dans certains cas, on en accordait pour aider à l'acquisition d'une terre ou d'une maison. Un prêt gratuit était consenti pour une période de deux ans à un ménage qui se fondait. Un bureau assisté de cinq conseillers décidait de l'affaire. Le prêt était accordé sans acte officiel, avec une simple promesse de remboursement donnée devant témoins. Il était consigné simplement sur un cahier.

« Le prêt d'honneur fut peut-être le premier essai de Crédit rural en France. Le baron de Damas en la fondant (sur les suggestions de M. Margerin) eut un double but : soustraire les paysans à l'exploitation des usuriers (très fréquente alors) ; relever chez eux le sentiment de l'Honneur. »

Le « prêt d'honneur » se répandit à Hautefort et dans les communes voisines. Il avait été fondé en Nivernais (où fut sans doute son berceau) ; il se

répandit à la même époque en Anjou et dans la Sarthe. Le baron de Damas, ni Margerin n'en furent les inventeurs, mais ils furent de ceux qui contribuèrent à le répandre. Il a subsisté à Hautefort jusqu'en 1895.

Certains y verront une sorte de « paternalisme ». Mais qu'y avait-il comme protection sociale depuis 1790 ? A peu près rien. Nous ne devons pas juger de 1840 ou 1850 avec notre manière de voir de 1980.

« D'autres formes de crédit mutuel furent plus tard mieux adaptées aux



besoins du temps. Aucune n'a eu un résultat moral plus élevé. »

Le prêt d'honneur fut très utile à Hautefort. Presque toujours la somme prêtée était remise en temps voulu. Son siège fut en dernier lieu à Saint-Agnan, dans la maison Pourguié-Magueur.

Plusieurs autres suggestions mises en avant par Margerin ne furent pas

retenues, elles étaient utopiques. Par contre, sa dernière création, la « Société de Secours Mutuels » eut un bel avenir.

Margerin, à l'affût des réalisations sociales, vit immédiatement le parti qu'on pouvait en tirer. Il s'informa, se procura des projets de statuts. Il passa les mois de mai et de juin 1864 dans une agitation fébrile. Il vit les autorités du canton, obtint leur adhésion. Il visita tous les maires, essuya quelques refus, mais ne se découragea pas. Rapidement il mit sur pied sa société et obtint du juge de paix qu'il acceptât la présidence, lui-même se contentant d'un honorariat : « Je marche vers mes 70 ans, disait-il. Il faut prévoir l'avenir ». Il obtint le concours de Sylvain de Presles, bientôt maire de Cherveix, et ce dernier remplaça plus tard Ma'afayde, juge de paix, comme président. Le comte Maxence de Damas d'Hautefort devint président d'honneur. (Le baron était décédé en 1862).

La tâche la plus difficile était de recruter des adhérents nombreux. En déployant des trésors d'éloquence (et de ténacité), il arriva à ses fins. La cotisation qui nous paraît minime aujourd'hui était regardée comme élevée.

La Société de Secours Mutuels « Saint Jean-Baptiste » était virtuellement fondée pour la Saint-Jean de 1864. Elle avait commencé en un temps record, dans une région où, dit-on, l'on n'est pas pressé. Elle groupait agriculteurs, propriétaires ou métayers, artisans, commerçants. Elle rendit les plus grands services pour les soins médicaux, les frais de pharmacie, et même des indemnités de maladie. Plus tard, elle fut affiliée à une caisse de retraite, donnant une pension modique à l'âge de 70 ans. On peut dire que Margerin fut son véritable fondateur (1). Il était depuis longtemps un mutualiste convaincu. Tous les ans, pour la Saint-Jean, à l'occasion de leur réunion générale, les membres défilaient dans le bourg d'Hautefort, derrière leur belle bannière, se rendant à l'église ou à leur banquet annuel. La « Saint Jean-Baptiste » devait durer 98 ans. M. Henry de Presles, ancien maire de Cherveix, fut son dernier président. Elle dut se dissoudre après sa mort. Ses ressources devenaient trop minimes. M. Gabriel Lajugie, dernier secrétaire, la fit affilier à une société départementale, en 1962.

Margerin était aussi un érudit qui avait beaucoup lu. Il avait classé et étiqueté chacun des nombreux volumes de la bibliothèque du château, dont certains venaient des Hautefort des XVII^e et XVIII^e siècles et dont les plus récents avaient été acquis par les Damas. Cette bibliothèque fut malheureusement dispersée à la vente du château.

Une légende devait se former plus tard sur Margerin et son inépuisable bonté. Voici un fait que j'ai entendu raconter dans ma jeunesse par un vieillard qui en avait été le témoin direct. Cet homme, originaire de Dussac, venait de se marier à Hautefort et de s'établir dans un village éloigné. Par une chaude après-midi d'automne, il voit arriver quelqu'un qui poussait une petite charrette à bras chargée de matelas et de literie. Il portait lui-même en bandoulière des couvertures roulées et ficelées. Il ruisselait de sueur, mais il avait gardé un col empesté. Il demanda où habitait une famille très pauvre qui venait d'arriver dans le pays. « Mais d'où venez-vous, monsieur ? ». D'Hautefort », répondit le voyageur. Et il se nomma. C'était Margerin, qui avait fait une longue course

1. Le dossier de la Société de secours mutuels d'Hautefort conservé aux Arch. dép. (4 x 9), ne mentionne même pas le nom de Margerin. C'est le maire d'Hautefort, Lucien-Aubin Ma'afayde, qui est présenté comme le fondateur.

pour venir en aide à des indigents. « Et c'était un monsieur ! » ajoutait notre brave paysan, qui ne tarissait pas d'éloges sur Margerin... dont il avait fait ainsi connaissance.

On parla longtemps dans le pays du Saint Homme Job, de ses répétitions de chant souvent pittoresques, de son immense parapluie, de ses distractions restées légendaires... Ainsi il oubliait souvent l'heure des repas et on racontait aussi l'anecdote de son mariage. Marié à la mairie la veille de la cérémonie religieuse, on l'attendait avec impatience pour celle-ci. On le cherchait partout. On le trouva enfin... à la bibliothèque du château, perché sur une échelle. Il avait oublié l'heure du mariage...

Ces petits ridicules s'effaçaient vite dans le respect affectueux que tous lui portaient. D'ailleurs, il ne s'intéressait pas qu'aux indigents mais aussi à tous ceux qui souffraient. Ainsi, à la fin de sa vie, il fut très bon et très généreux pour une famille noble presque ruinée par des usuriers, le comte et la comtesse de Luzignan, descendants du fameux Luzignan du temps des Croisades, échoués au village de la Braguze d'Hautefort après 1875...

M^{me} Marie de Cumont, la dernière fille du baron de Damas qu'il avait vu naître à Hautefort en 1834, le prit chez elle, ses dernières années, le soigna filialement (il était devenu très sourd), et c'est là, au château de la Roussière, à Saint-Maixent de Beugné (Deux-Sèvres) qu'il mourut le 9 mars 1882. Il avait 84 ans. Toujours désintéressé, lui qui avait rendu service à tant de personnes, il ne laissait pas assez d'argent pour régler ses obsèques ; M^{me} de Cumont et son frère, le comte de Damas y pourvurent.

On transporta son corps à Hautefort. Selon son désir, il fut inhumé au cimetière des pauvres, près de l'Hospice. Sa sœur, Adèle, décédée le 9 octobre 1882, devait bientôt l'y rejoindre. Le cimetière des pauvres (ou de l'Hospice) fut désaffecté en 1922.

Le Conseil municipal d'Hautefort, par une décision qui l'honore, décida que les restes de Margerin seraient apportés avec la pierre tombale qui les recouvrait au nouveau cimetière d'Hautefort, créé alors, à côté du terrain réservé aux religieuses de Nevers. C'est là qu'on peut voir encore ce modeste monument, nettoyé et rénové avec une nouvelle plaque, en 1982. Ce n'est que justice pour ce philanthrope, ce précurseur des lois sociales, dans ce petit coin du Périgord.

Jean GOMET

BIBLIOGRAPHIE

Deux "Histoires du Périgord"

Ce ne sont pas les premières et nous pensons que ce ne seront probablement pas les dernières « Histoires » de notre province du Périgord — qui se survit toujours à peu près semblable dans le département de la Dordogne quant à ses limites territoriales — qu'ont publiées et que publieront encore des éditeurs. Des deux qui viennent d'être récemment présentées dans les salons de l'hôtel de la Préfecture, à Périgueux, notre *Bulletin* se doit d'autant mieux de rendre compte que plusieurs de nos éminents collègues y ont apposé leur signature, qu'il s'agisse d'un ouvrage collectif ou que ce soit l'œuvre d'un seul.

Voici, d'abord, celui dont Mme Higounet-Nadal a conçu le plan et coordonné les chapitres (1). Son originalité consiste en ce qu'il a été composé par plusieurs universitaires de Bordeaux III ayant accepté de parler du Périgord, chacun selon la discipline qu'il enseigne. Ce qui devait permettre, avec un mode d'expression plus varié, de mieux traiter le sujet sous tous ses aspects. D'où la « conscience de présenter une histoire du Périgord toute neuve par l'équilibre qu'elle donne à chacune de ses périodes et à chacune de ses composantes régionales », dit M^{me} Higounet-Nadal dans son avant-propos.

Le projet nous paraît-il avoir été réalisé ? Des quelques observations faites par certains membres de notre Société dans sa réunion du mercredi 6 juillet jointes aux nôtres, il ressort que c'est bien d'une histoire « neuve » qu'il s'agit, en ce sens qu'elle n'est pas, comme les autres, « événementielle » — selon une expression moderne — mais que c'est de la vie quotidienne des gens répartis dans les divers « pays » composant le Périgord qu'il y est traité. Toutefois, ce satisfecit général s'assortit de quelques remarques ou critiques dont l'expression montre, d'ailleurs, l'intérêt pris à la lecture de cet ouvrage « collégial ».

Nous ne dirons rien des chapitres consacrés aux « pays du Périgord » (René Pijassou) de même qu'à la préhistoire (André Coffyn) qui n'ont pas soulevé d'objections. Pour Jean-Pierre Bost, qui traite du « Périgord antique », (cette) « région doit tout à l'histoire, c'est-à-dire aux hommes ». Telle ne paraît pas être l'opinion soutenue par le professeur Paul Fénelon qui, au contraire, dans sa dernière communication à notre compagnie, la voit façonnée par la géographie en ses parties diverses.

Pourquoi pas la synthèse des deux visions ? dirons-nous. Autre restriction (de notre part) pour ce qui concerne, dans ce chapitre et la suivant, la « légende » de saint Front. Non que nous suivions pas à pas le chanoine

1. Editions Privat, Toulouse.

Roux dans son histoire de cet évangélisateur des Gaules. Mais il nous paraîtrait plus juste de parler des légendes autour de saint Front. Jean Secret n'était pas aussi affirmatif dans la conférence qu'il prononça au cours des festivités de 1978 de Périgueux, axées sur le thème « Saint-Front (le monument), mille ans d'histoire. Compte tenu du fait qu'en 360 il y avait bien un évêque à Périgueux dont nous connaissons le nom : Paterne ou Paternus, parce qu'il fut déposé pour arianisme, et que l'historien Sulpice Sévère ne dit pas que c'était le premier évêque de la ville, pourquoi saint Front n'aurait-il pas été son ou l'un de ses prédécesseurs ? Le « Que sais-je ? » de Montaigne nous paraîtrait, ici, bien à sa place.

Cette « Nouvelle société » périgourdine ainsi que « L'Epanouissement médiéval » et « L'Elan de la vie urbaine » sont, à part cette légère réflexion, trois chapitres dans lesquels A. Higounet-Nadal est chez elle, si nous osons dire. En pourrait-il être autrement quand on sait que la fin du Moyen-Age en Périgord a fait le sujet de sa thèse de doctorat ès-Lettres ? A sa suite, nous voyons Sarlat et Bergerac naître et grandir, l'une autour de son abbaye que va remplacer un évêché, l'autre de son vieux château, puis de ses consuls de la Jurade, tandis qu'à Périgueux les marchands du Puy-Saint-Front prennent peu à peu le pas sur la Cité, héritière de Vésone, « ville de chevaliers et de clercs ».

Comment ne pas évoquer le cher Jean Secret — à la mémoire de qui cette Histoire est d'ailleurs pieusement dédiée, et qui devait participer à sa rédaction — quand nous abordons le chapitre traitant du « Périgord roman et gothique » ? Dans le bel ouvrage qu'il a consacré à « L'Art en Périgord », notre regretté président a bien écrit que, « si Victor Hugo reprochait aux Français de n'avoir pas la tête épie, on pourrait dire que les Périgourds n'ont pas eu la tête gothique » ; en revanche, il remarque l'épanouissement de l'époque romane en Périgord. Avec amour, il en détaille l'art religieux vers lequel nous savons qu'allait sa prédilection et dont notre terroir a « la chance » de conserver plus de cent (églises) qui sont encore totalement romanes et plus de quatre cents qui étaient indiscutablement romanes ». Bien qu'il n'accepte pas la qualification d'école du Périgord à propos des églises à files de coupoles, il n'en constate pas moins, ayant reconnu que « c'est la voûte qui fait l'église romane », la manière particulière dont le Périgord l'a traitée. Certes, il remarque quelques influences étrangères çà et là : saintongeaises, de Moissac, rarement limousines, mais son « Périgord roman » — repris et développé dans les éditions de la Pierre qui Vire — atteste bien la belle place occupée par notre province dans l'architecture religieuse du XII^e siècle. Après cela, Jacques Gardelles nous paraît porter un jugement bien sévère sur nos bâtisseurs de jadis lorsqu'il écrit : « En définitive, l'originalité périgourdine vient surtout de la fréquence de certains choix dans le fonds commun de l'art Aquitain ». Pour lui, nos monuments paraissent « n'être que les expressions locales de courants et de tendances » venus d'ailleurs. Cette opinion n'a pas été sans soulever de contestations parmi nos collègues (qui sont aussi les siens puisqu'il fait partie de notre compagnie) dont le « chauvinisme » ne nous paraît pas sans fondements.

« Crises et reprises » (encore A. Higounet-Nadal), ce titre convient bien à la guerre de Cent Ans, période incertaine baignée de « rivalités à tous les niveaux ». Pour le chapitre qui lui fait suite, « Un âge d'or en Périgord ? » (Anne-Marie Cocula), le point d'interrogation nous paraît particulièrement bienvenu, les enjolivements de la Renaissance ne pouvant masquer les horreurs des guerres de religion. Elles sont d'ailleurs fort bien rappelées aux pages

sulvantes par le même auteur qui continue de suivre la vie de notre province jusqu'au XVIII^e siècle inclus.

Dans les « Témoins de l'art moderne et contemporain », Paul Roudié et Jean-Claude Lasserre réservent avec raison « la part du lion » à l'architecture, « car dans cette province, disent-ils, elle domine de haut les autres arts ». De bons exemples leur paraissent fournis d'abord, dans « un style flamboyant prolongé », par le château de Monbazillac puis, à l'époque de la Renaissance où coexistent classicisme et maniérisme, par celui de Bourdeilles (le second). S'il est exact que dans « l'art d'aujourd'hui aucune grande entreprise d'urbanisme ou d'architecture ne semble devoir être mise au crédit de notre siècle », il nous semble qu'un mot aurait pu mentionner les intelligentes restaurations urbaines qui se poursuivent encore de nos jours.

Ne soyons pas trop pointilleux en ce qui concerne les trois derniers chapitres traités par René Pijassou. Pour ne pas déséquilibrer l'ouvrage, il ne s'agit que d'un regard balayant le paysage économique et social. Si nous disons qu'au chapitre traitant de la révolution de 1789, à côté des noms de violents de la « Montagne », nous eussions aimé voir citer celui de Joseph Prunis au rôle modérateur; puis qu'il nous eût paru nécessaire de ne pas occulter l'influence de la franc-maçonnerie dans les débuts de la III^e République, alors que tant de « notables » étaient affiliés aux Loges, ce ne sont là que des détails n'empêchant nullement l'ensemble d'être bien vu.

Nous concluerons en disant que ce fort intéressant ouvrage, complété par d'excellentes cartes et une bibliographie sérieuse, est un bon instrument de connaissance du Périgord.

x x x

Parce qu'il s'agit d'un travail de vulgarisation réalisé par un seul auteur, aussi parce que son ouvrage s'arrête en 1789, nous nous étendrons moins sur l'Histoire du Périgord écrite par un autre de nos bons collègues, Gérard Fayolle et que Pierre Fanlac (également de notre compagnie) a éditée.

Par son style, le choix des caractères d'imprimerie et celui de ses illustrations fort bien reproduites — elles sont au nombre de 192 — ce livre a le mérite de se lire facilement. Ce qui le met à la portée du plus grand nombre et le fait didactique sans en avoir l'air. Au fil des pages, le lecteur commence par suivre cette « légende de mille siècles » (la préhistoire) qu'il n'était pas si facile que cela de présenter au non initié en la résumant. Une préhistoire qui, d'ailleurs, rejoint l'histoire récente avec ceux qui furent, chez nous, les pionniers de cette jeune science : Lartet et Christy, Denis Peyronny, celui-ci s'appuyant sur la haute autorité de l'abbé Breuil. C'est encore à un autre de nos collègues, Jean Guichard, que Gérard Fayolle a laissé le soin de conter l'installation, dans le vieux château des Eyzies, du Musée dont il est le conservateur.

Groupés sous le titre général « Les Guerres et la Paix », les chapitres suivants s'enchaînent avec des sous-titres caractéristiques et clairs : « L'entrée dans l'Histoire », « Les Barbares », « Les premiers évêques ». Au chapitre des troubadours, l'auteur cède la plume à un autre de nos collègues, Jean Monestier, que son dernier ouvrage, « La littérature d'Oc » désigne comme orfèvre en la matière... Après les Guerres de Cent ans, puis « Les démêlés du roi (de France) avec le comte » (de Périgord), le monde médiéval s'achève et nous en arrivons à la troisième partie, « Le temps du Roi ».

Pas davantage événementiel que celui dont nous venons de parler, l'ouvrage de Gérard Fayolle ne s'attache à la stricte chronologie. Pour lui, c'est aussi la vie du pays, qu'elle soit urbaine ou rurale, qui constitue l'essentiel. Qu'il s'agisse du « monde nouveau » que s'appliquent à façonner Louis XI, puis Richelieu, des cruelles guerres de religion précédant la « guerre paysanne » des Croquants ou de « l'ordre monarchique » de Louis XIV, c'est toujours l'existence des gens qui l'intéresse et qu'il suit, anecdotes à l'appui. Vicissitudes, épidémies, disettes, améliorations quand viennent des années de bonnes récoltes, réussites de l'art classique dont le château d'Hautefort lui paraît être le symbole, défilent ainsi sur notre écran mental.

Bien esquissés, « les hommes de l'ancien régime » — ou tout au moins quelques-uns — terminent ce chapitre aux pages duquel voisinent de grands évêques, des écrivains, des économistes, un ministre des finances... et Marie d'Hautefort, aimée par Louis XIII, dont le « radieux sourire » éclaire cette galerie de portraits.

Arrêté aux cahiers de doléances de 1789 (dans l'attente du tome II qui doit conduire jusqu'à nos jours), l'ouvrage se complète d'une vingtaine de « Témoignages » qui sont la reproduction d'anciens documents. Tels les « Coutumes de La Linde (1267) ou encore « Colligny en Périgord » (1563).

Alberte SADOUILLET-PERRIN.



L I S T E
des membres titulaires décédés en 1983

MM. Roger BARATHIEU, Frédéric-Marie BERGOUNIOUX, Angély-Sylvain BIERNE, André BOISSARIE, le chanoine Léon BOUILLON, Léonce BOURIEL, le lieutenant-colonel Jean BOURREL, Christian BRETON, l'abbé Gérard de CHADOIS, le colonel François de CHASTEIGNER, Jean CLAVERIE, Roger DELMAS, le commandant André DESVERGNES, Yves-Marie FROIDEVAUX, Jacques GANS, Jacques GENDRY, André LAVAYSSE, Raphaël PEYRAT.

M^{mes} DU ROUSSET et R. FORESTIER.

L I S T E
des nouveaux membres titulaires admis en 1983
(mois d'admission entre parenthèses)

Père Robert AMIET (mai).
M. Michel ANDREJAK (mai).
M. Michel ARVEILLER (décembre).
M. Jean-François AUDONNET (mars).
M. Jean BALEYTE (septembre).
M^{lle} Simone BALLOT (janvier).
M. Marc BARBUT (juin).
M. Philippe BÉLINGARD (janvier).
M. et M^{me} Bernard BITARD (juin).
M^{me} Edith BORDAS (novembre).
M. François BOUTET (juin).
M. le vicaire général Jean BRIQUET (juin).
M^{me} Suzanne BRUGEILLE (janvier).
M. Jacques CARBONNIER (janvier).
M^{me} Jacqueline CARENZO (juillet).
M. le D^r Jean-Marie CARENZO (juillet).
M. Daniel CHAMPOUILLON (août).
M. Dominique CHARIÉRAS (juillet).
M. Jean CHASSAIGNE (avril).
M. le D^r C. CHATONET (décembre).
M. Pierre CHAUSSOIS (mars).
M. Olivier CHOPPIN DE JANVRY (novembre).
M^{me} le D^r Paule COMBES (janvier).

- M. Pierre-Marie COMMUNAUD (juin).
 M^{me} Michèle de CONTI (février).
 M. José CORREA (octobre).
 M. Serge COURTEVILLE (janvier).
 M. Gérard COUVERT (septembre).
 M^{lle} Régine DAILLY (janvier).
 M^{me} Andrée DARVES-BORNOZ (février).
 M. Jean-Philippe DELAGE (février).
 M. Jean-Claude DELAUGEAS (janvier).
 M. Serge DELCEL (novembre).
 M. et M^{me} Gilbert DERMON (août).
 M. Jacques DIGNAC (février).
 M. Jean DOITEAU (juin).
 M. Gérard DURAND de RAMEFORT (juin).
 M. le D^r Gilbert FAESSEL (décembre).
 M. José Antonio FALCAO (décembre).
 M^{lle} Véronique FAUDOU (mars).
 M^{lle} Christiane FAURE (juin).
 M^{lle} Marie-Annick FAURE (juillet).
 M. le D^r Bernard FAYE (décembre).
 M. Henri FILLIOL (novembre).
 M^{lle} Agnès FLOUREZ (octobre).
 M. Bertrand FLOUREZ (janvier).
 M. Pierre FOUSSAL de BÉLERD (juillet).
 M. Eric FRITSCH (juin).
 M^{me} Andrée GAILLARD-TRIGONANT (janvier).
 M^{me} Madeleine GARDETTE (janvier).
 M. Pascal GODY (septembre).
 M. Alain GUIDON (août).
 M. Hippolyte HARDY (janvier).
 M. et M^{me} Albert HÉMARD (mai).
 M. Charles HERRIG (juin).
 M. Joseph LAJUGIE (août).
 M. Jean LAMBERT (septembre).
 M. Claude LAURIÈRE (juin).
 M. Jean LAVIT (novembre).
 M^{me} Janine LENOIR (mars).
 M. Georges MARBECK (avril).
 M. Jean-Claude MATIGNON (juin).
 M^{lle} Catherine MAZIÈRE (décembre).
 M^{lle} Colette MENTION (septembre).
 M^{me} Thalie de MOLÈNES (juin).
 M. et M^{me} Maurice MONÉGIER du SORBIER (février).

- M^{me} Isabelle de MONTVERT de KERFUNS (avril).
M. Louis MOUILLAC (octobre).
M^{me} Colette MOURANCHE (septembre).
M. Jean-Claude NEVET (mai).
M. et M^{me} Jean OKINCZYC (mai).
M. Robert PALET (mars).
M^{me} Gilberte PÉROTIN-DUMON (décembre).
M. Raymond PIAT (mars).
M. QUEYROI (juin).
M. Vincent de REVIERS de MAUNY (mai).
M^{me} Thérèse RONOT (novembre).
M. Jean-Luc SAINT-JOUAN (novembre).
M. Jean-Luc SOULÉ (mai).
M. Christian SUARD (avril).
M. Jean-Pierre TALLET (janvier).
M. Francis THEIL (janvier).
M. Robert TOULEMON (septembre).
M^{lle} Annick VACHER (octobre).
M. Jean-Jacques VACHER (août).
M. Michel VERGNAUD (septembre).
M. l'abbé François ZANETTE (juin).
- 

SOMMAIRE DU TOME CX

Conseil d'administration et Bureau	3
Comptes rendus des réunions mensuelles :	
Janvier	4
Février	6
Mars (assemblée générale)	8
Avril	83
Mai	86
Juin	88
Juillet	185
Août	187
Septembre (assemblée générale)	189
Octobre	273
Novembre	275
Décembre	277
Compte de gestion du Trésorier (J.-M. BÉLINGARD)	11
Rappel : instructions pour les auteurs d'articles ou de mémoires	271
Liste des membres titulaires décédés en 1983	347
Liste des nouveaux membres titulaires admis en 1983	347

ARTICLES DE FOND

AMIET (le P. Robert). Un sacramentaire de Cahors (X ^e s.) à l'usage de l'abbaye de Cadouin	125
BECQUART (Noël). Les Frères Prêcheurs de Périgueux de 1691 à 1790	153
BOUET (Robert). Le clergé du district d'Excidenil	286
BRIANSON (Général Arnaud de). Sur cinq lettres chiffrées du prince de Condé (1651)	280

CHEVILLOT (Christian), LOUSTAUD (Jean-Pierre) et TILHARD (Jean-Louis). Sauvetage d'un puisard gallo-romain du 1 ^{er} siècle, rue Romaine, à Périgueux	44 et 238
DELLUC (Brigitte et Gilles). Le suaire de Cadouin : une toile brodée	162
DELMAS (André). Pouillé du diocèse de Sarlat d'après une pancarte de 1340	13
GIBERT (Louis-François). Les mutations seigneuriales dans cinq paroisses périgourdines des confins du Gourdonnais, du XIII ^e au XVIII ^e siècles	221
GIBSON (Ralph). Reconstruction religieuse et anticléricalisme rural en Dordogne au lendemain de la Révolution : l'abbé Vienne, curé de Saint-Vincent-de-Cosse	319
LA CHAPELLE (Pierre de). Le capitaine de Solminihac et les « esballements » de la rivière Dordogne	307
LACOMBE (Claude). Sur une tentative d'installation d'une poterie de grès à Bergerac au début du XIX ^e siècle	203
LOUSTAUD (Jean-Pierre). Voir CHEVILLOT (Christian).	
MORMONE (Jean-Michel). L'abri Labattut à Sergeac : quelques notes sur un sondage effectué en 1981	210
MOUILLAC (Gérard et Danielle). Un regard amical sur Couze en 1983, à partir d'un texte inédit de 1768	192
POMMARÈDE (Pierre). La chapelle Saint-Jean du cimetière de Bourdeilles	66
SARRADET (Max). Vestiges d'époque gallo-romaine à l'église Saint-Étienne de la Cité	92
SOUBEYRAN (Françoise). Note sur un modèle de vaisseau conservé au Musée de Périgueux	32
TILHARD (Jean-Louis). Voir CHEVILLOT (Christian).	

VARIA

BECQUART (Noël). Une lettre inédite du roi d'Araucanie ..	182
— Un jugement sévère sur l'abbé Audierne	267

GOUMET (Jean). Un philanthrope précurseur des lois sociales : Louis Margerin	338
LAGRANGE (Jacques). Louis Ramonnel, ouvrier charpentier sous le Second Empire	76
LAPEYROUSE (Maxime de). La chapelle Saint-Nicolas, à Saint-Félix-de-Villadeix	72
POMMARÉDE (Pierre). Deux mendiants peu communs	269

NÉCROLOGIE

Yves-Marie Froidevaux (Jacques LAGRANGE)	180
--	-----

BIBLIOGRAPHIE

Deux « Histoires du Périgord » (Alberte SADOUILLET-PERRIN)	343
--	-----

ILLUSTRATIONS

Carte du diocèse de Sarlat (hors-texte)	(12-13)
Vaisseau du Musée de Périgueux	35, 38, 41
Puisard de la rue Romaine, à Périgueux :	
Plan de situation de la fouille	46
Coupe sagittale de la paroi Est de la fouille	47
Plan et coupes du puisard	48
Mobilier métallique et verrerie	50, 53
Fragment de moule à sigillée	56
Céramique sigillée : formes lisses	57-58
Id. : estampilles	59
Id. : décors moulés	60
Vases à parois fines	62-63
Chapelle de Saint-Félix-de-Villadeix	73-74
Livret d'ouvrier	78
Atelier de charpente en Dordogne	79

Vestiges gallo-romains à l'église de la Cité :

Plan de situation	94
Plan du sondage	95
Coupe AB	101
Poteries communes	102
Poteries sigillées	104
Dégagement du parvis	107
Dégagement de la porte latérale de gauche	108
Intérieur de la chapelle du bas-côté Nord	111
Intérieur de la 2 ^e travée du côté Sud	112
Massif de blocage Sud-Est	115
Base chanfreinée du pilier Nord-Ouest	116
Pilier Sud-Ouest et bénitier	117
Cuve du bénitier et tête humaine	118
Etat de la fouille en octobre 1979	119
Dégagement de la porte latérale de droite	120
Dallage de l'église romane	121

Suaire de Cadouin :

Fresque dessinée par Drouyn	164
Gravure d'Antin	165
Détails du suaire	167-168
Schéma technologique explicatif	170
Détails par macrophotographie	172-174, 176

Moulins de Couze, plan	193
------------------------------	-----

Anciens étendoirs de la Rode	196
------------------------------------	-----

Roue à aubes de la Rousique	197
-----------------------------------	-----

Dérompoir de la Rousique	199
--------------------------------	-----

Moulin de la Roque	200
Abri Labattut, à Sergeac :	
Plan	213
Coupe stratigraphique	215
Carte des seigneuries de la région de Bouzac	223
Tableau d'expansion du domaine des seigneurs de Saint-Martial	235
Puisard de la rue Romaine, à Périgueux (suite) :	
Assiettes à vernis rouge pompéien	239
Céramique à engobe micacé	241, 243
Céramique à cuisson oxydante	245, 247
Céramique à cuisson réductrice	251, 254, 256, 258
Pesons et poids	260
Cols et anse d'amphores	261
Fonds d'amphores « gauloises »	262
Spécimen de lettre chiffrée du prince de Condé	283
Limites de la paroisse de la Roque-Gageac	309
Lettres de promotion de Jean Vienne au sous-diaconat (1819)	327
Portrait de Louis Margerin	340



ERRATA

Page 13. Rectifier le titre : **Pouillé du diocèse.**

Page 19, 2^e paragraphe, 3^e ligne. Lire « dont il disposait, nous dit-il, **de** quatre coples ».

Page 24, note 6, 1^{re} ligne. Lire **Branfestora.**

Page 66, § 1, 2^e ligne. Lire **daté.**

Page 68, § 5, 6^e ligne. Lire **Messire** J.-Baptiste Choquet.

Même page, note 6, dernière ligne. Lire **Messire** Pierre Blanchard.

Page 69, § 6, 10^e ligne. Lire « au ruisseau le **Boulou** ».

Page 70, § 7, 2^e ligne. Rectifier **nièce.**

—

Les auteurs d'articles sont invités à signaler au Secrétaire général les erreurs ou omissions qu'ils constatent dans la publication.